

PROJET PÉDAGOGIQUE

Diplôme d'État infirmier

2021 / 2022

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER

PROJET PÉDAGOGIQUE

Diplôme d'État infirmier

2021 / 2022

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
C.H. LE VINATIER
95, Boulevard Pinel
BP 300 39
69678 BRON CEDEX
☎ : 04.37.91.50.29

[Tapez ici]

Projet Pédagogique IFSI Le Vinatier 2021/2022 V1 Septembre 2021

SOMMAIRE

CADRE GÉNÉRAL DE LA FORMATION	1
HISTORIQUE DES INSTITUTS DE FORMATION DU VINATIER	1
PLACE DE L'INSTITUT DANS LE SCHEMA REGIONAL DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	2
DEMARCHE QUALITE ET EVALUATION INTERNE DE L'INSTITUT A TRAVERS DES INDICATEURS TYPES	6
L'EQUIPE PERMANENTE	11
LES INTERVENANTS EXTERIEURS	13
PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'IFSI LE VINATIER.....	14
AVANT-PROPOS	14
1. LES ORIENTATIONS DE LA FORMATION	15
1.1. <i>Affirmer ses compétences techniques, organisationnelles et relationnelles ..</i>	<i>15</i>
1.2. <i>Développer le sens de la responsabilité professionnelle.....</i>	<i>16</i>
1.3. <i>Développer une posture professionnelle.....</i>	<i>17</i>
1.4. <i>Développer la démarche et la réflexion éthique de l'étudiant</i>	<i>17</i>
1.5. <i>Développer la compétence culturelle</i>	<i>18</i>
1.6. <i>S'engager professionnellement</i>	<i>20</i>
1.7 <i>Développer la prévention primaire</i>	<i>20</i>
1.8 <i>Développer les compétences numériques</i>	<i>20</i>
2. LA CONCEPTION GENERALE DE LA FORMATION ET LES CHOIX PEDAGOGIQUES EN LIEN AVEC LE METIER : VALEURS, FINALITES VISEES AVEC LE PROFIL ATTENDU ET LES COMPETENCES POUR EXERCER LE METIER.....	22
2.1. <i>Les principes pédagogiques.....</i>	<i>22</i>
2.2. <i>Les valeurs</i>	<i>22</i>
2.3. <i>Les finalités de la formation</i>	<i>23</i>
2.4. <i>Le profil attendu</i>	<i>23</i>
3. LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE NUMERIQUE : PLATEFORME, OUTILS DE COMMUNICATIONS A DISTANCE, MATERIEL INFORMATIQUE MIS A DISPOSITION DES ETUDIANTS. 24	24
3.1. <i>Inscrire le numérique dans les enseignements.....</i>	<i>24</i>
3.2. <i>Assurer l'accès au numérique</i>	<i>24</i>
4. LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION	24
4.1. <i>Les spécificités du référentiel de formation.....</i>	<i>24</i>
4.2. <i>Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation, plus spécifiques, en 1^e année. Promotion 2021 – 2024</i>	<i>26</i>
3.2.3 <i>Axes pédagogiques</i>	<i>29</i>
3.3 <i>Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation, plus spécifiques, en 2^e année - Promotion 2020-2023</i>	<i>32</i>
3.4 <i>Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation, plus spécifiques, en 3^e année. Promotion 2019-2022</i>	<i>36</i>
5. LA STRATEGIE D'ANALYSE DES BESOINS DE L'ETUDIANT EN LIEN AVEC LES ATTENTES DES EMPLOYEURS ET DES FINANCEURS	41
5.1 <i>Le suivi individuel.....</i>	<i>41</i>
5.2 <i>Les bilans individuels</i>	<i>41</i>
5.3 <i>L'élaboration de parcours de stage individualisés.....</i>	<i>41</i>
5.4 <i>Le suivi des étudiants en difficulté sur le plan de l'apprentissage et/ou socio-économiques</i>	<i>42</i>
5.6 <i>Le suivi des étudiants au parcours spécifique</i>	<i>42</i>
5.7 <i>Les rencontres des référents d'année avec la directrice</i>	<i>43</i>

5.8	<i>Les rencontres informelles entre les étudiants et les référents d'année.....</i>	<i>43</i>
6	LE PROJET D'ACCUEIL, D'INTEGRATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP	43
7	- LA PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE	44
7.1	<i>Le développement d'une réflexion professionnelle prenant en compte le vécu des patients</i>	<i>44</i>
7.2	<i>Le développement d'une démarche réflexive à travers les cas cliniques</i>	<i>44</i>
7.3	<i>Les temps « retour de stage, avec analyse des pratiques professionnelles » et « vécu de stage »</i>	<i>45</i>
7.4	<i>Le lien avec les terrains de stage</i>	<i>45</i>
8	LES STAGES INTERNATIONAUX	47
8.1	<i>Stages – Mobilité nationale</i>	<i>47</i>
8.2	<i>Mobilité internationale</i>	<i>47</i>
9	LES MODALITES D'ENCADREMENT ET DE TUTORAT NEGOCIEES AVEC LES RESPONSABLES DES STRUCTURES D'ACCUEIL.....	48
1.1	<i>Les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stages par les étudiants</i>	<i>49</i>
1.2	<i>Évaluation des compétences en stage.....</i>	<i>49</i>
11	LES PRESTATIONS OFFERTES A LA VIE ETUDIANTE	51
12	LES INDICATEURS D'EVALUATION DU PROJET.....	53
12.1	<i>Evaluation de la formation</i>	<i>53</i>
12.2	<i>Evaluation du projet.....</i>	<i>53</i>
TABLE DES ANNEXES		60

**Tout petit d'homme peut, à sa mesure, devenir un prince
pour peu que notre regard l'y autorise.**

Gardou, C. (1991). *Handicaps, handicapés, le regard interrogé*. Toulouse : Erès.
(p. 253 et 254)

CADRE GÉNÉRAL DE LA FORMATION

CADRE GÉNÉRAL DE LA FORMATION

Historique des Instituts de formation du Vinatier

Depuis le 2 janvier 2018, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) est dirigé par Madame Nicole DAUVERGNE, Directeur des soins, coordonnatrice des Instituts.

Pour pouvoir piloter et manager avec efficacité l'IFSI, la directrice est secondée par deux cadres supérieurs de santé, adjoints, l'une en qualité de coordonnatrice des stages et responsable des relations internationales et le deuxième en qualité de coordonnateur pédagogique.

L'IFSI est situé dans le parc du Centre Hospitalier Le Vinatier. Les étudiants et le personnel bénéficient à ce titre d'un environnement d'exception.

La particularité de cet institut est d'être « adossé » à un Centre Hospitalier de santé spécialisé en psychiatrie.

Cette particularité donne une coloration tout à fait particulière à cet institut, avec une forte imprégnation des sciences humaines.

L'histoire de l'IFSI est ancienne. Cet IFSI est l'héritier d'une histoire qui commence **en 1902** par l'organisation d'un cursus d'enseignement pour les professionnels travaillant au Vinatier et l'ouverture d'une école en 1972. En 1992, cette école, spécialisée en psychiatrie, met en place la réforme des études d'infirmiers diplômés d'état.

A ce jour l'IFSI a un agrément dit SEGUR pour accueillir 160 étudiants par promotion, dont 30 étudiants infirmiers militaires. Cet agrément n'est pas pérenne et fera l'objet d'une réévaluation des besoins territoriaux en 2022.

Place de l'Institut dans le schéma régional des formations sanitaires et sociales

Afin de répondre à l'évolution qualitative de l'appareil de formation, définie dans la stratégie régionale, en matière de formations sanitaires et sociales l'IFSI le Vinatier a :

- **Assuré un suivi très particulier des étudiants en difficulté**

Ce suivi permet d'accompagner et de soutenir les étudiants en difficulté tout au long de leur scolarité lorsqu'ils possèdent les capacités requises pour être Infirmier.

- **Optimisé la qualification des formateurs et la qualité du dispositif de formation**, ce qui contribue à former de jeunes diplômés aptes à assumer les responsabilités et les missions de l'infirmier.

Les relations Inter-IFSI

L'ensemble des directeurs des IFSI de la Loire et du Rhône ont travaillé ensemble sur l'accompagnement clinique des étudiants en stage par les formateurs d'IFSI. Cette réflexion a abouti à l'élaboration d'un document qui a permis la mise en œuvre de cet accompagnement.

Les IFSI de Rhône Alpes sont regroupés dans le cadre d'un GCS avec la Région et l'Université UFR de médecine de LYON comme signataires au sein du territoire lyonnais. Ce GCS territorial est également lié, par convention au GCS régional Rhône Alpes, qui comprend le territoire de la Loire et le territoire de Grenoble. A terme, celui de l'Auvergne sera également rattaché à ce regroupement.

Les IFSI de Lyon travaillent depuis plusieurs années, dans un souci de mutualisation, sur la gestion des stages (avec des rencontres périodiques des coordonnatrices), sur l'accompagnement clinique (chaque formateur d'IFSI étant responsable d'un périmètre de stages et assurant l'accompagnement clinique à l'ensemble des étudiants présents quel que soit son IFSI d'origine) et sur la mise en place de l'organisation des épreuves de la sélection.

Les relations inter-IFSI et terrains de stage

Concernant la répartition des stages, afin de permettre à tous les étudiants, quel que soit leur IFSI, de bénéficier d'un large panel de stages, l'ensemble des IFSI de LYON a mené,

et mène par l'intermédiaire des coordonnateurs de stages, un travail très important de mise à plat des lieux de stage mais aussi de prospection pour bénéficier de nouveaux stages. L'ensemble des stages est ensuite réparti, par discipline, entre les IFSI, au prorata du nombre d'étudiants.

Les IFSI de Lyon, se sont organisés en 2 profils. Chaque profil comprend par année environ 500 étudiants. Le premier concerne les 2 écoles des HCL et l'IFSI de la Croix-Rouge. Le second, l'IFSI Ocellia, celui de St Joseph-St Luc, de Rockefeller et l'IFSI du Vinatier. Cette organisation permet de répartir au mieux les étudiants sur les terrains de stage car les 2 pools fonctionnent en alternance.

De la même façon, les IFSI se sont répartis l'ensemble des terrains de stage sous forme de périmètres, dans le but de favoriser le parcours professionnalisant des étudiants. Chaque périmètre de stage a, pour chaque pool, un référent. Cette organisation permet un partenariat de qualité avec les terrains. Le responsable d'un périmètre communique avec les terrains concernés sur les dispositifs de formation. Il peut ainsi développer une connaissance approfondie des terrains et il assure l'accompagnement clinique des étudiants sur ces stages, quel que soit l'IFSI d'origine de l'étudiant. Le tuteur de stage est invité à y participer. Le conseiller pédagogique de l'étudiant est informé du contenu de cette action de formation, ce qui favorise le suivi pédagogique.

Ce projet est réévalué périodiquement et fait l'objet d'une actualisation des périmètres tous les ans, liée notamment aux restructurations.

Les liens particuliers IFSI le Vinatier et terrains de stage

L'IFSI le Vinatier organise 3 commissions de stage par an, qui réunissent les partenaires de terrain. Ces temps de réunion permettent un échange autour du dispositif de formation, une présentation des nouvelles modalités de celle-ci, des outils mis à disposition des terrains de stage concernant l'accompagnement et l'évaluation des étudiants. Il permet aussi aux professionnels présents d'échanger autour des problématiques communes liées à l'encadrement des étudiants. Une de ces commissions aura lieu en distanciel afin de permettre au plus grand nombre de soignants de participer.

Chaque année, un forum de l'emploi est organisé (sous la direction de la coordonnatrice des stages) pour les étudiants de 3^e année, futurs diplômés.

Ce forum organisé à l'IFSI du Vinatier est ouvert aux employeurs. Il associe les étudiants d'autres IFSI également.

Les liens avec le Centre Hospitalier Le Vinatier

Une collaboration étroite existe entre l'IFSI et les services des soins. Les formateurs, plus spécialement chargés de la psychiatrie et les cadres de terrain, se rencontrent régulièrement, pour favoriser l'encadrement des étudiants sur le terrain.

Les liens avec la Région

L'IFSI est financé par la Région AURA.

La directrice de l'IFSI participe à toutes les réunions organisées par la Région auxquelles elle est conviée.

Les étudiants bénéficient aussi des prestations proposées par la Région : bourses d'études, bourses régionales à la mobilité internationale, cartes Pass'Région (pour les étudiants de moins de 26 ans).... Le Fond d'aide d'urgence peut être proposé pour permettre à des étudiants, en grande difficulté financière, de poursuivre leur scolarité.

L'arrêté du 17 avril 2018, modifiant l'arrêté du 21 avril 2007, relatif aux conditions de fonctionnement des instituts paramédicaux a institué une nouvelle gouvernance : Deux représentants de la Région sont membres de droit de l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut.

Les liens avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les Directions Régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

Le directeur de l'ARS ou son représentant est membre de droit et président de l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut. Le Conseiller Pédagogique, ou le Conseiller Technique, est aussi membre de droit de cette instance.

En lien avec les IFSI, la Région, l'ARS et les Universités.

La directrice participe au Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) inter IFSI Rhône-Alpes. Dans le cadre de la convention d'origine signée le 20 juillet 2010 avec l'Université Lyon 1 (UFR de Médecine), un travail de collaboration avec l'université est initié et pérenne. Les formateurs des IFSI utilisent la plateforme CLAROLINE, qui permet aux

étudiants d'accéder à un environnement numérique de travail, en lien avec l'Université Lyon1.

Un important travail est en cours sur l'élaboration et la mise à jour des contenus de certaines unités contributives. Celles-ci ont été déterminées en lien avec les 3 universités. Un médecin de l'université Lyon1 pilote chacun de ces groupes avec un directeur d'IFSI. Un formateur de chaque IFSI participe à ces groupes de travail. Les unités contributives prises en charge sont : les processus inflammatoires et infectieux, les processus traumatiques, les défaillances organiques et processus dégénératifs, les processus tumoraux, l'infectiologie-Hygiène et les processus psycho-pathologiques.

Mme Nicole DAUVERGNE anime le groupe de travail concernant les défaillances organiques et processus dégénératifs (2.7), ainsi que l'UE concernant les processus psychopathologiques (2.6).

Le président de l'université Lyon 1 (ou son représentant), ainsi qu'un enseignant de statut universitaire sont membres de droit de l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut. L'enseignant universitaire est aussi membre de droit de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, ainsi que de la section compétente pour le traitement des situations disciplinaires.

Démarche qualité et évaluation interne de l'institut à travers des indicateurs types

La démarche qualité s'appuie sur :

Afin de répondre à la réglementation et l'obligation en vigueur, une démarche de certification est actuellement en cours au sein de l'IFSI, basée sur un numéro SIRET partagé avec le Centre Hospitalier du Vinatier et le bilan pédagogique et financier annuel transmis à la DIRRECTE.

Cette démarche qualité, dite QUALIOPI, est devenue obligatoire dès lors que l'IFSI initie des sessions de formation continue qu'elle facture à certains établissements. Elle nécessite de répondre à des indicateurs et critères très précis, que l'on retrouve dans le référentiel national Qualité, L.6316-3 du Code du travail.

Un audit initial s'effectuera en décembre 2021 et des audits de surveillance seront obligatoires tous les 18 mois.

Plus globalement, des évaluations internes s'imposent à l'institut et elles seront régulières dans le temps imparti par cette certification obligatoire. Des réserves mineures peuvent être officialisées et la démarche se veut évolutive et constructive.

Le projet pédagogique, élaboré par l'équipe pédagogique et la directrice, détermine notamment la conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec les finalités visées, le profil et les compétences attendues pour exercer la fonction d'infirmier(ère), au regard des orientations du projet d'école.

Le projet pédagogique, ainsi que les projets de chaque promotion sont présentés lors de l'Instance Compétente dans les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI). Cette présentation permet de voir la cohérence, les liens et la progression des enseignements et des attentes sur les 3 années. Le projet de formation de chaque année est élaboré par l'équipe de formateurs correspondante.

La formation répond aux besoins actuels des terrains mais prend également en compte et anticipe les évolutions.

Les formateurs ont à cœur d'actualiser sans cesse leurs connaissances, afin d'offrir des prestations de qualité. Les professionnels des terrains (IDE, psychologues, ...) sont également sollicités, pour intervenir auprès des étudiants, dans le cadre de leurs expertises.

Le suivi personnalisé des étudiants favorisant une individualisation de la formation à travers la prise en compte du projet de formation de l'étudiant. Il permet le

développement de l'identité professionnelle du futur soignant et une meilleure connaissance de soi. Il favorise ainsi la prise de fonction.

L'histoire et l'implantation de l'IFSI Le Vinatier dans un hôpital spécialisé en santé mentale apportent une prise en compte particulière des sciences humaines, et un accent privilégié est porté au suivi pédagogique des étudiants. La qualité de ce suivi est systématiquement pointée par les étudiants, lors des bilans de fin de formation.

Les étudiants en difficulté sont soutenus par un suivi spécifique et par un contrat de progression, qui détermine les objectifs à atteindre et les ressources disponibles pour progresser. Ce contrat est signé entre l'étudiant, le conseiller pédagogique et la directrice.

En début de formation les étudiants ayant un parcours particulier bénéficient aussi d'un contrat de formation.

La professionnalisation des formateurs permanents

Les formateurs de l'IFSI sont tous des cadres de santé, titulaires, pour la plupart de diplômes universitaires, dans des champs variés : sciences de l'éducation, éthique, philosophie, gestion, santé publique, ... et d'une solide expérience dans le domaine du management et de la formation.

La professionnalisation des formateurs est investie au service de la qualité de la formation des étudiants. Elle est accompagnée par un plan de formation.

Depuis 2016, plusieurs cadres de santé formateurs ont obtenu leur Master 2 (dans le cadre du partenariat IFSI et ISPEF). En 2021, 2 cadres de santé formatrices ont mené un travail de recherche en Master 2. Les thèmes de leur mémoire ont été : « La contribution du Serious Game dans l'apprentissage du raisonnement clinique ? » et « L'apprentissage des habiletés techniques par l'étudiant ».

Dans le cadre du partenariat avec l'université LYON 1, au regard de leurs compétences, tous les formateurs de l'IFSI ont été habilités par l'université, de même que l'ensemble des intervenants extérieurs, intervenant dans le cadre des unités contributives et pratiques, pour lesquels l'habilitation avait été demandée.

Dix formateurs, dont 2 référentes pédagogiques, ont suivi la formation avec le CESU SAMU 69, pour pouvoir former les étudiants infirmiers aux gestes et soins d'urgence :

- 2 formateurs sont actuellement en cours de formation et seront habilités à l'issue de leurs 2 sessions de tutorat

- Intégration à la rentrée de 2021 de 2 formateurs déjà formés AFGSU au sein de leur précédent IFSI
 - A partir de 2021/2022, l'enseignement SSE (Situations Sanitaires Exceptionnelles) sera réalisé par 2 formatrices de l'IFSI formées SSE auprès du CESU
- Ces formations s'inscrivent dans le cadre du renouvellement de la convention de partenariat entre l'IFSI et le CESU 69 qui garantit le contenu et la qualité de l'enseignement pratiqué, spécifique aux gestes et soins d'urgence.

Depuis Décembre 2013, 7 formatrices ont été formées à la RESC (Résonance Energétique par Stimulation Cutanée), technique issue de la médecine traditionnelle chinoise ; il s'agit d'une pratique de prise en charge non médicamenteuse, non invasive et non intrusive, de la douleur et du stress. La RESC entre dans les projets de relation d'aide auprès des patients, quelles que soient leurs pathologies. Les formateurs praticiens RESC proposent aux étudiants, des séances visant à apaiser les phénomènes anxieux et douloureux. Cette prise en charge a pour but de favoriser la poursuite de leur cursus de formation. Ce projet inclut également les personnels de l'IFSI.

Deux formatrices, ayant obtenu le diplôme d'écho-énergéticien, ont été formées par l'Institut de Formation de la RESC pour pouvoir dispenser la formation de niveau 1 auprès des étudiants de troisième année. Les étudiants sélectionnés pour être formés à la RESC écrivent leur souhait de s'inscrire dans cette dynamique et poursuivre cette pratique auprès de leurs patients lorsqu'ils seront diplômés dans une lettre de motivation.

Cette autorisation a fait l'objet d'une convention signée avec l'IFSI en 2018.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, étant autorité de gestion du FSE a lancé, en 2020, un appel à projets avec soutien financier auprès des porteurs des territoires d'Auvergne et Rhône-Alpes pour développer l'offre et la qualité des formations sanitaires et sociales ; projet auquel nous avons répondu afin :

- D'améliorer la qualité de vie et le bien-être des étudiants pendant leur formation
- De concourir à la qualité des soins et intégrer les prises en charge non médicamenteuses dans notre référentiel de formation et notre projet pédagogique
- De pérenniser la formation du niveau 1 de la RESC auprès de nos étudiants en 3ème année.

Le projet a été validé par la Région, ce qui a permis de dégager des fonds au regard de notre activité RESC pour:

- Former 3 nouveaux formateurs à la pratique de la RESC niveau 1
- Former 1 formatrice à la pratique de la RESC niveau 3
- Développer un accompagnement des étudiants centré sur le bien-être en IFSI et en stage
- Equiper une salle dédiée pour les séances de RESC avec un matériel adapté,
- Libérer un temps prévu sur le planning d'activité des formateurs pour réaliser des séances de RESC

La qualité des intervenants extérieurs

Afin de répondre davantage aux besoins des étudiants infirmiers en formation, l'IFSI a le souci de faire intervenir des professionnels de l'ensemble des disciplines. Ainsi, de nombreux professionnels interviennent auprès des étudiants, en fonction de leurs expertises, apportant un éclairage du contexte dans lequel le futur infirmier aura à exercer et une meilleure compréhension de la posture attendue.

La qualité des jurys de certification

Dans le cadre des évaluations, deux Unités d'Enseignement (4.2.S5 : Analyse d'une Situation Relationnelle et 5.6.S6 : Travail de Fin d'Etudes) prévoit dans leurs modalités une soutenance orale (faisant suite à un travail écrit). L'IFSI fait appel à des professionnels infirmiers ayant des compétences spécifiques dans le domaine des soins relationnels et/ou dans le champ des thèmes choisis par les étudiants.

Une participation active du directeur et des formateurs aux différents groupes de travail s'intéressant aux problématiques en lien avec la formation et le métier de d'infirmier.

La directrice de l'IFSI, ainsi qu'un cadre de santé formateur, participent aux rencontres organisées par le CEFIEC, qui apportent des éléments de réflexion permettant de se positionner et de prendre des décisions éclairées. Ces temps de rencontre permettent aussi de se situer sans cesse dans une démarche prospective.

La participation de la directrice aux journées de l'AFDS (Association Française des Directeurs de Soins), permet d'apporter un autre éclairage aux problématiques des services de soins et des établissements de santé et facilite le partenariat IFSI-Terrain, par une meilleure compréhension des enjeux.

Des temps d'échange et de communication structurés permettent la mise en œuvre stratégique du projet de formation.

Des indicateurs de qualité

- **Les résultats de la certification mettent en évidence la qualité de la formation :** Un excellent taux de réussite au Diplôme d'Etat.
- **L'employabilité :** les institutions nous font régulièrement remonter que les nouveaux professionnels issus de l'IFSI le Vinatier sont très appréciés et recherchés.
- **Le nombre de dossiers d'inscription et de demandes de mutation.**
- **Le retour des étudiants** et leur satisfaction, en ce qui concerne leur évolution. Les étudiants insistent particulièrement sur la posture développée. Ils mesurent le chemin parcouru et se sentent prêts à affronter leurs futures responsabilités. Les témoignages des anciens étudiants mettent en évidence leur capacité à prendre en charge un groupe de patients, à la sortie de l'IFSI.
- **Le retour des professionnels**, qui pointent aussi la qualité de la formation.

Le dynamisme de l'IFSI qui se traduit dans les projets mis en place :

La simulation en santé et le projet RESC.

Au niveau des stages, la possibilité pour les étudiants d'effectuer des stages à l'international, Erasmus ou hors Erasmus ; le programme Erasmus avec des mobilités étudiantes et formateurs, la 5^{ème} session des Erasmus Days ainsi que la 2^{ème} International Week en 2021. Une subvention financière conséquente est attribuée chaque année par l'agence Erasmus.

La Municipalité de Bron, ainsi que les comités de jumelage de la Ville, constituent un soutien et une réelle ressource dans le projet Erasmus.

Ces différentes mobilités participent au développement de la compétence culturelle, compétence qu'il nous semble capital de développer chez les étudiants infirmiers, pour garantir la qualité de la prise en charge, quelles que soient les valeurs ou les croyances auxquelles adhèrent les patients.

L'équipe permanente

**Directrice des soins, Directrice de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers
Directrice des soins, Coordinatrice générale des Instituts de Formation (IFSI,
IFCSTL) :** **Mme Nicole DAUVERGNE.**

Cadre Supérieur de Santé :

Coordonnatrice des stages, Responsable des relations internationales :

Mme Marie-Chantal DURIER

Cadre Supérieur de Santé :

Coordonnateur pédagogique : **Mr Marc-Pierre CÔTE**

Cadres de santé formateurs : équipe permanente

1^{re} ANNÉE	2^e ANNÉE	3^e ANNÉE
Anne AZEVEDO	Nathalie FORT	Carine MARCELLIN
Nathalie RIVOLLET	Christine OLLIVIER	Béatrice PEREL
Nacera BENCHALAL	Jessica ALLIEL	Sonia BENKHELIFA
Valérie BOURGIN	Sophie DIRY	Magali CHAFFRINGEON
Cindy CHARMAY	Marie Hélène GENTILHOMME	Pierre-Yves FOURNIER
Paul CORREDOURA	Magali MANDIN-THOMAS	
Mélanie POTHERAT	Nathalie NADAL	
Joëlle REGNIER	Jonathan NIEL	
Didier REYNES		

Secrétariat :

Mme Corinne CARRIER
Mme Emmanuelle FOUGERON
Mme Nathalie GOYON
Mme Marielle PLATHEY

Centre de documentation : M Henri GRIFFAULT

Technicienne Multimédia : Mme Alizé DALLY

Entretien des locaux : Mme Farah PAYET

Les intervenants extérieurs

Des intervenants participent à l'enseignement. Pour les cours magistraux, Ils appartiennent essentiellement au domaine de la santé (paramédicaux, médecins, chirurgiens, pharmaciens, ...) mais également à d'autres domaines, tels que les sciences sociales et humaines, le droit, l'éthique.

Au travers de la convention tripartite signée entre le GCS inter-IFSI Rhône-Alpes, l'université et la Région, un partenariat université et IFSI, est mis en place.

Les étudiants sont inscrits à l'université et peuvent, dans le cadre de ce partenariat, bénéficier de l'environnement numérique de travail CLAROLINE (logiciel pour les étudiants de l'université LYON 1) et des activités sportives.

Les intervenants dans les UE contributives sont habilités par l'université LYON 1 qui délivre le grade Licence aux étudiants infirmiers diplômés. De nombreux professionnels de terrain, interviennent également dans le cadre de travaux dirigés et de travaux pratiques.

PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'IFSI LE VINATIER

PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'IFSI LE VINATIER

Avant-propos

Le projet pédagogique concerne l'année 2021/2022. Il s'enracine dans l'histoire de l'IFSI et s'inscrit dans la réalité et les perspectives du système de santé actuel. Il prend en compte la réforme LMD, qui crée un partenariat avec l'université.

Le projet pédagogique s'appuie sur le référentiel de formation règlementé par **l'arrêté du 31/07/09 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, modifié notamment par l'arrêté du 16/12/2020. Il s'appuie sur l'arrêté du 12/06/18, relatif au service sanitaire et sur l'arrêté du 21/04/07, relatif aux conditions de fonctionnements des instituts de formation paramédicaux, modifié notamment par l'arrêté du 17 /04/2018.**

Le partenariat avec l'université Lyon1 est mis en place et se traduit par des rencontres régulières entre l'Université et les IFSI. La démarche pédagogique est sous tendue par des principes d'ouverture et de recherche pédagogique. Elle est porteuse des valeurs et des conceptions auxquelles adhère l'ensemble de l'équipe.

1. Les orientations de la formation

Elles s'articulent autour de 7 grands axes qui contribuent à ce qu'au terme de la formation, l'étudiant ait acquis les compétences professionnelles liées à l'exercice de la profession infirmière, dans toute sa complexité et sa diversité. Il aura développé le sens des responsabilités, un jugement clinique, et une démarche éthique, lui permettant d'avoir une posture infirmière adaptée, qu'il saura réinterroger au cours de sa vie professionnelle.

1.1. Affirmer ses compétences techniques, organisationnelles et relationnelles

Maitriser les techniques de soins et notamment les incontournables telles que définies dans le portfolio. Un projet spécifique est élaboré en ce qui concerne, notamment, le calcul de dose, la transfusion sanguine et les soins d'urgence. Pour le calcul de dose, un enseignement transversal est envisagé de façon progressive sur les trois années de formation. Comme pour la transfusion sanguine, cet enseignement est couplé à un suivi pédagogique. Ce dernier vise à aider, au plus près, les étudiants en difficulté. (Cf. projet de formation des trois années).

Pour les gestes d'urgence conformément à l'arrêté du 3 Mars 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, l'IFSI travaille en étroite collaboration avec le CESU de Lyon.

Dix formateurs AFGSU dont 2 référents pédagogiques du projet sont représentés au sein de l'équipe. Ils dispensent leur séquence pédagogique sous la responsabilité du médecin directeur du CESU.

La validation de l'UE 4-3-S2 « soins d'urgences » est basée sur la présence obligatoire de 21 heures (correspondant au séminaire AFGSU et aux cours sur l'accouchement inopiné et les SSE) et sur l'évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements de l'étudiant.

Une remobilisation de connaissances théoriques et pratiques est prévue au cours des semestres 4 et 6 permettant à chaque étudiant d'obtenir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence en fin de scolarité.

Répondre aux besoins de santé :

- assurer une prise en charge globale de l'individu ou du groupe, en le rendant acteur de sa prise en charge et en intégrant les différentes dimensions du soin,

- conduire à partir de la situation d'une personne ou d'un groupe, des démarches cliniques intégrant la capacité à élaborer un diagnostic pertinent dans la situation rencontrée,
- évaluer les données d'une situation de soins, reconnaître les changements et anticiper l'évolution à moyen et long terme,
- identifier les mécanismes entrant en jeu dans la communication afin d'établir une relation adaptée avec la ou les personnes soignées. Prendre en compte son propre mode de relation et son influence sur le demandeur de soins, son entourage ou un groupe de personnes, prendre conscience des réactions affectives et les gérer,
- mettre en place une relation humaine basée sur la philosophie de la bientraitance et de l'humanité.
- travailler en équipe et en collaboration avec les différents partenaires du soin,
- avoir une représentation holistique des grands problèmes de santé contemporains et faire référence à des connaissances en Santé Publique.

1.2. Développer le sens de la responsabilité professionnelle

- assumer des responsabilités et prendre des décisions compte tenu de ses compétences, des situations et des moyens mis à sa disposition, dans le respect du cadre déontologique et éthique des soins infirmiers,
- appliquer et respecter la législation en vigueur pour les soins de santé,
- se situer dans l'établissement employeur et la structure de soins par la connaissance de son fonctionnement et des textes juridiques qui les régissent,
- exercer une fonction d'encadrement auprès des étudiants en formation, des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture,
- réactualiser en permanence ses connaissances professionnelles.

1.3. Développer une posture professionnelle

Par le développement du **raisonnement clinique et du jugement clinique de haut niveau**. Ceci est réalisé par une stratégie progressive d'apprentissage, mise en place, tout au long des 3 années de formation, avec une part importante donnée à la métacognition. Au cours de l'exercice professionnel, la qualité du jugement évoluera, avec les connaissances nouvelles en sciences médicales et humaines.

Le développement du jugement clinique, aide l'étudiant à devenir plus autonome, dans une prise en compte personnalisée des soins.

Cette posture s'appuie également sur :

- La formation à la **dimension relationnelle du soin**, qui permet à l'étudiant de devenir un professionnel engagé, responsable et compétent dans le processus de communication qu'il entretiendra avec une ou plusieurs personnes, dans une situation de soins.

L'enseignement permet à l'étudiant :

- d'identifier la demande d'une personne soignée et de proposer les réponses soignantes qui semblent les mieux adaptées,
- de réfléchir sur ses propres attitudes relationnelles mises en œuvre dans une situation d'entretien.

- Le développement des valeurs professionnelles et de la **réflexion éthique**.

1.4. Développer la démarche et la réflexion éthique de l'étudiant

Un enseignement de l'éthique a lieu au cours des 3 années de formation. Il a pour objectif d'initier les étudiants à l'éthique, afin qu'ils puissent participer à la réflexion éthique dans le contexte de la pluridisciplinarité.

De plus, cet enseignement donne la possibilité aux étudiants de se questionner sur leur posture soignante, leur approche de la personne soignée, en tant qu'Autre, sujet de soin, ainsi que sur le « prendre soin ».

Cet enseignement s'inscrit dans une démarche réflexive, qui incite les étudiants à mobiliser leurs connaissances d'ordre juridique, déontologique, moral, philosophique, religieux, culturel. Il permet aux étudiants de se questionner sur leur responsabilité dans

les situations de soins auxquelles ils sont confrontés en lien avec la vie, la souffrance et la mort.

L'enseignement de l'éthique s'organise en petits groupes d'étudiants. Différents supports sont utilisés au fil des rencontres : cas cliniques, textes législatifs et philosophiques, extraits d'ouvrages, supports vidéo. En outre divers soignants viennent aussi partager leurs expériences.

L'appropriation d'une démarche éthique par les étudiants et son intégration dans leur pratique quotidienne nous apparaissent comme une des finalités essentielles des unités d'enseignement. Au regard de cette finalité, nous percevons chez les étudiants une réelle implication dans les travaux et l'élaboration d'une démarche de questionnement.

Deux formatrices impliquées dans cet enseignement sont titulaires d'un master en « Ethique de la santé ». Une des formatrices appartient à l'équipe de l'ERERRA (Espace de Réflexion Ethique Régional Rhône-Alpes) et fait partie du comité d'éthique du CH le Vinatier.

1.5. Développer la compétence culturelle

Les étudiants infirmiers, dans le cadre du « prendre soin » des personnes soignées, doivent intégrer la promotion et la protection des intérêts et de la dignité des personnes, en tenant compte de leur sexe, âge, compétence, sexualité, statut économique, façon de vivre, culture et croyances religieuses ou opinions politiques.

Il est important de reconnaître le patient en tant que partenaire de soin ainsi que la contribution qu'il peut apporter à ses soins.

La compétence culturelle se définit comme « une capacité de fournir des soins efficaces, en prenant en considération les croyances culturelles, les comportements et les besoins des personnes. La compétence culturelle est un processus et un résultat. »¹

« Ce processus permet de développer et affiner sa capacité de prodiguer des soins efficaces, tout en prenant en compte de manière continue, les croyances culturelles, les comportements et le besoin de considération de chaque individu. »²

¹ Traduction PAPADOPOULOS PTT Model. IENE 2

² Ibid

L'IFSI a intégré le projet PTT IENE 2 (Projet Papadopoulos, Taylor, Tilki, International Education of nurses in Europe) il y a plusieurs années. L'IFSI poursuit sa réflexion et sa formation sur la compétence culturelle, en collaboration avec nos partenaires du projet.

Les étapes de l'acquisition de cette compétence culturelle, selon le modèle PTT, sont les suivantes :

- La conscience culturelle (conscience de soi-même, son identité, sa culture)
- La connaissance culturelle (anthropologie, psychologie, inégalités de la santé)
- La sensibilité culturelle (l'empathie, les outils de communication...)
- La compétence culturelle (compétence d'évaluation, de diagnostic...)

Cette compétence culturelle se développe tout au long de la formation.

Au cours de la première année de formation, l'étudiant prend conscience de l'importance de la culture dans le soin en travaillant sur sa propre culture, mais aussi sur celle de la personne soignée, lors de travaux dirigés. Au cours de la seconde année, les étudiants réalisent dans le cadre de l'UE « Législation, éthique, déontologie » une étude de situation clinique posant un questionnement éthique, ce travail intègre une approche culturelle de la situation.

Les stages à l'étranger participent à l'ouverture culturelle des étudiants. Le forum stages à l'étranger permet aux étudiants ayant vécu cette expérience de partager avec leurs collègues et l'équipe pédagogique leurs découvertes et enrichissements culturels.

1.6. S'engager professionnellement

- participer à des propositions en matière de Santé Publique en lien avec la politique sanitaire et sociale du pays et le contexte politico-économique international,
- mobiliser ses connaissances professionnelles pour offrir des soins infirmiers adaptés aux besoins de santé des personnes et des groupes qui tiennent compte de l'évolution des sciences et des techniques,
- intégrer la démarche éthique dans la pratique professionnelle,
- participer à l'évolution des soins infirmiers par l'initiation à la recherche infirmière,
- intégrer les connaissances scientifiques dans l'activité professionnelle et participer à leur diffusion auprès des infirmiers (ères).

1.7 Développer la prévention primaire

Dans le cadre de la formation des étudiants en santé, le décret du 12 juin 2018 rend obligatoire le service sanitaire dès la rentrée 2018. Il concerne les étudiants en soins infirmiers de L2.

Tous les étudiants infirmiers sont intégrés dans ce dispositif, pour cette année les étudiants des IFSI Lyonnais réaliseront une action de santé publique auprès d'un public défini, en priorité en établissement scolaire REP et REP+ (Réseau d'Education Prioritaire). L'inter-filière sera effective à l'IFSI pour un petit nombre d'étudiants avec une collaboration étroite avec l'institut de formation de Kinésithérapie pour déficients visuels. De même la collaboration entre les universités et les IFSI a permis de construire une organisation commune au territoire lyonnais qui conduit à diminuer le stage du semestre 4 d'une semaine pour élaborer les actions auprès des établissements de l'Education Nationale.

1.8 Développer les compétences numériques

Depuis 2020 est un DU PIX compétences numériques de 100h sur 3 années est proposé à tous les étudiants infirmiers de Lyon 1
Voici les objectifs pédagogiques de la formation :

12 compétences numériques du Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN-PIX). Ces compétences sont celles qui sont le plus en corrélation avec les besoins professionnels des infirmiers et aides-soignants.

Cela permettra aux étudiants d'acquérir des compétences numériques plus facilement transférables vers les usages présents dans leurs pratiques professionnelles (en cours et à venir).

La lecture croisée des 2 référentiels (métier-IFSI et CRCN-PIX) fait ressortir 12 compétences numériques pertinentes, référencées dans le tableau ci-dessous :

BLOC – 1 ^{ère} année du DU		BLOC – 2 ^{ème} année du DU		BLOC – 3 ^{ème} année du DU	
« CREATION DE CONTENU »		« INFORMATIONS ET DONNEES »		« COMMUNICATION ET COLLABORATION »	
PIX 3.1.	Développer des documents textuels	PIX 1.1.	Mener une recherche et une veille d'information	PIX 2.1.	Interagir
PIX 3.2.	Développer des documents multimédia	PIX 1.3.	Traiter des données	PIX 2.2.	Partager et publier
PIX 3.3.	Adapter les documents à leur finalité	PIX 1.2.	Gérer des données	PIX 2.3.	Collaborer
PIX 4.3.	Protéger la santé, le bien-être et l'environnement	PIX 4.1.	Sécuriser l'environnement numérique	PIX 4.2.	Protéger les données personnelles et la vie privée

L'enseignement se fait en e-learning

Validation du DU / Conditions d'obtention du diplôme :

A chaque fin d'année, l'étudiant obtiendra un score PIX pour le bloc de compétences suivies pendant l'année.

Le score PIX cumulé sera donc obtenu à partir de la somme des scores obtenus dans chacun des 3 blocs de compétences proposés et travaillés dans le DU.

Pour valider le DU, l'étudiant devra capitaliser un score PIX cumulé qui soit supérieur ou égale à 384 (correspondant au niveau de maîtrise « 4 » dans PIX).

Afin de faciliter l'environnement numérique, en 2021, des travaux se sont poursuivis dans les salles afin de les moderniser. Installation d'une baie dans chaque salle, installation de 3 vidéoprojecteurs interactifs (PINEL, VEIL, RENOIR), mise en place du WIFI « CHV bureautique » pour l'équipe, et « internet wifi » pour les étudiants.

2. La conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec le métier : valeurs, finalités visées avec le profil attendu et les compétences pour exercer le métier

2.1. Les principes pédagogiques

Le référentiel de formation instaure une alternance intégrative entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles, la mobilisation de ces connaissances et savoir-faire dans des situations de soins, et, s'appuyant sur la maîtrise des concepts, la pratique régulière de l'analyse de situations professionnelles.

Le parcours de formation tient compte de **la progression de chaque étudiant** dans sa manière d'acquérir les compétences. Ce parcours développe ainsi l'autonomie et la responsabilité de l'étudiant qui construit son cheminement vers la professionnalisation.

La posture réflexive

L'entraînement réflexif est une exigence de la formation permettant aux étudiants de comprendre la liaison entre savoirs et actions, donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction de la compétence.

Cette posture consiste non seulement à positionner des travaux cliniques ou pratiques dans la formation, mais surtout à revenir sur les acquis, les processus et les stratégies utilisées pour en dégager les principes transposables.

La posture pédagogique

Le formateur se centre sur des exercices faisant le lien entre l'observation et les hypothèses de diagnostic, entre les signes et les comportements, entre une histoire de vie et une situation ponctuelle, entre l'état du patient et son traitement, etc. Il aide à l'acquisition d'une démarche comportant les problèmes de soins et les interventions en rapport et permet l'exercice d'un raisonnement inductif, analogique ou déductif.

2.2. Les valeurs

Elles reposent sur les concepts développés en sciences humaines.

L'étudiant doit progressivement intégrer une approche holistique de la personne prise en charge.

Les valeurs sur lesquelles s'appuie notre pédagogie sont :

- Le respect
- La confiance
- L'engagement et le sens des responsabilités
- L'autonomie
- L'éthique

La conception et l'organisation générale de la formation a pour but de favoriser le développement de ces valeurs chez l'étudiant, en lui permettant de les vivre.

A l'IFSI Le Vinatier, le regard porté sur l'étudiant se veut positif et vise à lui permettre de révéler tout son potentiel.

L'accompagnement pédagogique, permet à l'étudiant d'apprendre à mieux se connaître, à identifier les domaines sur lesquels il doit progresser, mais aussi les points forts sur lesquels il peut s'appuyer, développant ainsi par un regard lucide la confiance en soi et la capacité à être autonome. Pour ce faire, l'étudiant est suivi, pendant tout son cursus de formation par le même formateur.

Pour les étudiants en difficulté, un suivi particulier est mis en place : visite de stage supplémentaire, rencontres régulières et élaboration d'un contrat pédagogique.

Cependant, au regard des exigences de la profession, l'équipe pédagogique, sait se positionner et orienter un étudiant vers un autre projet professionnel, lorsque cela s'avère nécessaire.

2.3. Les finalités de la formation

La formation doit aider les étudiants à développer une posture infirmière qui leur permette de contribuer à la recherche, à la formation et à l'évolution des pratiques professionnelles.

La 3^{ème} année permet à l'étudiant de développer de plus en plus une posture de professionnel compétent. Il prend la mesure de sa responsabilité professionnelle. Il formalisera son projet professionnel à partir d'une question centrale : « quel soignant je veux être ? ».

2.4. Le profil attendu

Les compétences

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition de 10 compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier : pour chaque compétence, ou pour 2 compétences à la fois, une unité d'intégration permet de mobiliser les savoirs et les savoir-faire en situation.

La mise en œuvre du projet pédagogique et l'accompagnement du parcours des étudiants visent à permettre le développement des dix compétences telles qu'elles sont définies dans l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

3. La stratégie de développement de l'offre numérique : plateforme, outils de communications à distance, matériel informatique mis à disposition des étudiants.

3.1. Inscrire le numérique dans les enseignements

Les étudiants et les formateurs ont accès à des ressources pédagogiques diversifiées :

- Accès à la plateforme Claroline (Université LYON 1) permettant de déposer des documents, de restituer des devoirs, de créer des forums, ou encore de passer des évaluations.
- Accès à la visioconférence via le logiciel CISCO WEBEX
- Accès à la plateforme de scolarité Mykomunoté permettant de visualiser le planning des cours, les absences, les notes, les stages, et une messagerie électronique.

3.2. Assurer l'accès au numérique

Une trentaine de postes informatiques sont disponibles et connectés au WIFI afin de faciliter l'accès au numérique pour les étudiants.

4. Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation

4.1. Les spécificités du référentiel de formation

L'approfondissement du raisonnement clinique

L'enseignement est centré sur les **incontournables** pour former « des infirmières cliniciennes généralistes »

- travail autour de situations professionnelles clés,
- choisies dans un contexte de pathologies prévalentes.

L'introduction de l'informatique

Accès à la plateforme CLAROLINE de l'université Lyon 1.

L'introduction de la recherche documentaire

La formation comprend :

- l'initiation aux logiciels documentaires et aux méthodes de recherche documentaire
- une application sur une recherche concernant les plans de Santé Publique actuellement en vigueur et en lien avec les enseignements de la 1^{re} année.
- privilégie les groupes de 20 étudiants environ
- Le formateur est le documentaliste de l'IFSI

L'introduction de l'anglais

Les étudiants sont répartis en groupe de niveaux. Les objectifs sont de communiquer en Anglais dans le domaine de la santé et des soins et d'étudier et utiliser des articles professionnels anglais.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons fait le choix que cet enseignement soit dispensé en partie par des professeurs d'anglais, et que les étudiants bénéficient également d'un logiciel d'apprentissage.

La simulation en santé, telle que prévue par l'arrêté du 26 septembre 2014, modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 a été mise en place. Deux formateurs de l'IFSI ont participé au groupe de travail animé par le CEFIEC Rhône Alpes 2. Au niveau de l'IFSI, un formateur a suivi une formation sur la simulation en santé en 2015, et deux autres en 2016. En 2015, la formation d'équipe a porté également sur ce thème. Des scénarii ont été élaborés début 2015 et des aménagements des 2 salles de pratique en salles de simulation se sont terminés avant la rentrée de septembre 2016. Les enseignements ont débuté au début de l'année 2017. En 2018, un cadre de santé formateur a réalisé son travail de recherche autour de la simulation en santé. En 2021 le groupe de formateurs référents est de 4 formateurs. Il s'agit de Carine Marcellin, Nathalie Nadal, Paul Corredoura, Pierre-Yves Fournier. Il est prévu que l'un de ces formateurs soit formé au CENSIM de Chambéry.

Développement du e-learning et de la pédagogie inversée.

Cette nouvelle forme de pédagogie entraîne une nouvelle évolution des pratiques pédagogiques.

À l'IFSI Le Vinatier, à l'intérieur même d'une UE, afin de proposer à chaque étudiant des modalités d'apprentissage pédagogique qui lui correspondent, certains contenus des UE sont proposés en e-learning, et d'autres en présentiel (chaque étudiant ayant des besoins et attentes spécifiques). Le e-learning n'a de sens que dans la mesure où il est associé à un accompagnement pédagogique. En effet, il est nécessaire d'intégrer très régulièrement des temps de synthèses et des temps de travaux en groupe autour de cas cliniques qui vont permettre aux étudiants de remobiliser les apports du e-learning et de leur donner sens pour la compréhension d'une situation clinique.

L'introduction de la RESC (cf. Annexe VI : Projet : « Introduction de la RESC dans le programme infirmier »)

4.2. Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation, plus spécifiques, en 1^e année. Promotion 2021 – 2024

Dans le contexte de la convention signée entre le Service de Santé des Armées (SSA) et notre IFSI, cette promotion renouvelle l'accueil de 29 étudiants militaires. Pour ce faire l'EPPA et L'IFSI le Vinatier travaillent en étroite collaboration.

La formation favorise un enrichissement mutuel et permet de développer les valeurs communes aux infirmiers civils et militaires : solidarité, honnêteté, rigueur, respect et engagement dans un souci de complémentarité des deux dispositifs et en toute cohérence. Pour cela, le choix a été fait de répartir les 29 étudiants militaires sur l'ensemble des petits groupes de la promotion. Les légionnaires sont, eux, affectés dans le même groupe au regard de leur logique de corps.

Le changement de profil de promotion lié aux modifications d'accès à la formation nécessite une autre manière d'aborder l'entrée dans la formation. Nous serons particulièrement vigilants au travail sur les représentations du soin, de la santé, de la maladie ainsi qu'à l'acquisition d'un vocabulaire professionnel permettant à l'étudiant d'évoluer vers l'appropriation d'une culture professionnelle.

Notre projet pédagogique s'appuie sur le modèle humaniste décliné par plusieurs

auteurs (Jean Watson, Walter Hesbeen ...) :

« Il implique l'ouverture à l'existence de multiples réalités et en plus de l'appropriation des connaissances, l'interprétation de l'expérience vécue par tous les acteurs impliqués dans le soin de même que l'observation des phénomènes d'intérêt pour la profession. Ce modèle s'appuie sur des valeurs de respect, de dignité humaine, de reconnaissance de la liberté de la personne, de confiance en son potentiel d'intégrité et de rigueur. »

Le modèle humaniste des soins infirmiers UDEM

3.2.2 Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation, plus spécifiques, en 1^e année

La première année de formation a pour but de permettre aux étudiants d'acquérir des bases théoriques et cliniques solides. Il s'agit de les amener à s'inscrire dans une démarche de questionnement et de réflexivité propice à la construction des savoirs. Ils seront ainsi à même de s'adapter aux différents contextes de soins dans une posture de soignants responsables.

L'accompagnement pédagogique a pour but d'aider l'étudiant à identifier les ressources sur lesquelles il peut s'appuyer pour apprendre et investir son processus de formation.

Celui-ci est conçu comme un étayage favorisant la progression de l'étudiant et son autonomisation. Une attention particulière est portée aux étudiants ayant un parcours spécifique afin de valoriser leurs acquis antérieurs en cohérence avec le projet pédagogique

La promotion 2021/2024 accueille en 1^{ère} année, 26 aide-soignant.e.s et une auxiliaire puéricultrice.

Ces étudiants, grâce aux équivalences universitaires, sont dispensés de trois Unités d'Enseignement et du stage du premier semestre.

Après discussion en équipe de première année, le choix est fait de proposer un accompagnement spécifique facultatif facilitant le passage d'une posture soignante antérieure vers celle d'étudiant en soins infirmiers. Un groupe de travail a construit le projet. Il se déclinera sur une base de trois séances de trois heures par groupe d'une dizaine d'étudiants. Cet accompagnement intégrera les besoins exprimés et des éventuelles appréhensions répertoriées.

Les séances seront réalisées sur la période du stage du 15/11/2021 au 17/12/2021.

Il s'agit aussi de favoriser une dynamique de groupe propice à la solidarité et au développement des savoirs dans la logique du socioconstructivisme.

Le travail en petits groupes d'étudiants et en mixité de statut civil et militaire, sera important afin de promouvoir l'interactivité, la qualité des échanges et la relation de confiance entre étudiants et formateurs.

L'alternance intégrative favorise la continuité de l'apprentissage par un travail de lien avec les professionnels des structures de soins. Elle s'appuie notamment sur l'explicitation et l'analyse des situations de soins rencontrées par les étudiants en stage.



Objectifs de première année

En lien avec les compétences 1 et 3, il s'agit d'amener l'étudiant à :

- Appréhender la personne soignée dans sa dimension biopsychosociale.
- Intégrer la démarche de raisonnement clinique afin de personnaliser le projet de soin et d'apporter une réponse adaptée aux besoins de santé de la personne.
- Développer ses capacités à accompagner la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.

En lien avec les valeurs soignantes, le questionnement, la réflexion :

- Connaître et respecter les règles déontologiques

- Etre attentif à ses propres émotions et ses propres attitudes dans les situations rencontrées et tendre à les clarifier en les exprimant.
- Identifier les valeurs de la profession afin de leur donner du sens dans le parcours de formation
- Prendre conscience de sa propre culture et de son impact sur la relation à l'autre dans le soin.
- Confirmer son projet professionnel

En lien avec le développement d'une dynamique collective :

- Repérer l'organisation d'une équipe : identifier les différents partenaires et comprendre le fonctionnement d'une structure et d'une équipe de soins.
- Développer des capacités d'adaptation aux différentes situations de travail rencontrées dans une équipe de soin.
- Etre capable de s'impliquer dans l'activité quotidienne de cette dernière.
- Identifier les grandes missions de santé publique à travers l'activité des structures de soin.

En lien avec l'acquisition des bases théoriques et cliniques :

- Savoir utiliser la plateforme Claroline connect, Claroline exam, Cisco webex
- Intégrer le e-learning et investir la formation en distanciel (50% d'enseignement sur le semestre 1) comme une ressource pédagogique
- Acquérir les connaissances théoriques spécifiques aux unités d'enseignement étudiées et les mettre en lien avec les situations cliniques rencontrées en stage
- Mettre en œuvre avec rigueur et discernement les prescriptions
- Intégrer les règles d'hygiène pour participer à la prévention des infections liées aux soins
- Contribuer à la lutte contre le développement de la pandémie par la mise en œuvre des précautions standard et des gestes barrière.

3.2.3 Axes pédagogiques

❖ A l'IFSI

L'utilisation des ressources numériques universitaires à partir de la plateforme pédagogique « CLAROLINE » participe à la mise en œuvre de la pédagogie inversée et enrichit les différentes approches d'apprentissage utilisées.

La simulation en santé permet de développer la posture réflexive et la confiance en soi de l'étudiant. Chaque étudiant participera à deux séances de simulation au cours des 3 années de formation.

L'expérience issue du stage est valorisée dans plusieurs unités d'enseignement (hygiène, démarche clinique, soins de confort)

Des temps d'analyse de la pratique sont organisés à chaque retour de stage pour favoriser la posture réflexive et la construction de l'identité professionnelle.

Des séances intitulées « vécu de stage » sont effectuées par des psychologues cliniciens. Elles permettent aux étudiants d'exprimer le contenu émotionnel des situations rencontrées et de comprendre les interactions soignant-soigné. Les formateurs ne sont pas présents dans ces temps. Le vécu appartient au groupe.

L'enseignement de la démarche clinique est introduit avant le départ en stage avec un travail autour du recueil de données. Le stage concrétisera cette étape avec un recueil d'informations que les étudiants ramèneront à l'IFSI. Les étapes suivantes seront travaillées en utilisant ces informations. Ceci permettra aux étudiants de mieux percevoir l'intérêt de la structuration de la démarche et le lien avec la prise en charge de la personne soignée.

Le sens et le lien dans la mise en œuvre des unités d'enseignement sont favorisés : chaque unité d'enseignement est présentée avec l'objectif de donner aux étudiants des repères dans les contenus, de leur permettre d'identifier les attentes de l'évaluation et comprendre l'articulation entre les différentes unités d'enseignement.

Les TD doivent permettre aux étudiants de repérer les notions incontournables et favoriser la mise en lien des connaissances. Des méthodes pédagogiques variées seront utilisées afin de renforcer l'appropriation des notions « cœur de métier ».

Les évaluations permettent d'évaluer l'appropriation des connaissances et leur mise en lien.

Les travaux pratiques sont positionnés au regard de l'alternance des stages pour favoriser l'appropriation de la pratique et la cohérence avec les situations de soin rencontrées en stage. Ces temps sont aussi l'occasion d'utiliser les parcours professionnels des étudiants.

Un travail de réflexion autour de l'interculturalité dans le soin est amorcé avec un temps fort par semestre : approche du concept de culture, connaissance de soi et de l'autre. Les étudiants seront aussi impliqués dans les projets Erasmus, l'animation de la semaine internationale.

Au niveau des unités d'intégration : un travail de sens autour de la démarche clinique est réalisé à l'aide de cas cliniques favorisant l'articulation des connaissances et la mise en lien. Il s'agit d'inscrire les pratiques du soin dans une vision holistique de la personne soignée et de favoriser la réflexion sur sa propre pratique.

L'échange et le partage entre les étudiants de première année et les autres promotions sont favorisés en tenant compte des contraintes de la situation sanitaire : journée d'intégration annulée, soutien les actions de l'AEIV qui favorise le partage d'expérience (tutorat, parrainage), implication de la promotion de deuxième année dans une unité d'enseignement du semestre 2.

❖ **En stage :**

Au cours du premier stage, un bilan mi- stage est prévu avec un temps d'échanges avec le conseiller pédagogique. Cela permet une prise de recul au regard des situations rencontrées et un réajustement des objectifs d'apprentissage de l'étudiant.

Les visites de stage sont organisées à compter du semestre 1 afin que chaque étudiant bénéficie d'au moins 2 visites de stage sur l'ensemble de sa formation. Ceci permet d'accompagner et de favoriser le raisonnement clinique, faire un bilan des apprentissages et entretenir les liens avec les partenaires de terrain.

En fonction des conditions sanitaires et de la possibilité d'accueil par les terrains de stage, ces visites de stage seront remplacées par un accompagnement pédagogique en visioconférence.

Les temps d'accompagnement clinique organisés en inter IFSI sont également dépendants de la situation sanitaire.

« Choisir la fonction de formateur en soins infirmiers peut s'avérer une mission délicate, car elle se décline dans l'accompagnement d'étudiants issus d'horizons distincts, sur un long chemin nourrissant la construction et l'appropriation étayant d'une identité professionnelle. »

(Collière, 1982)

3.3 Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation, plus spécifiques, en 2^e année - Promotion 2020-2023

La deuxième année s'inscrit dans la continuité du parcours amorcé en première année :

L'acquisition des bases théoriques et cliniques se renforce.

L'étudiant poursuit la construction de son identité professionnelle grâce au processus d'alternance intégrative mise en œuvre dans une dynamique réflexive.

L'étudiant développe sa capacité à prendre en soins un groupe de deux à quatre patients.

L'équipe pédagogique :

- Est attentive à la dynamique de groupe.
- Elle impulse et encourage la solidarité entre pairs dans un contexte marqué par la crise sanitaire.
- Sensibilise et soutient le respect mutuel dans un contexte de diversité de perspective professionnelle

Les objectifs pédagogiques mis en œuvre en deuxième année :

Ils sont en lien avec l'ensemble des compétences et plus particulièrement avec les compétences 2, 4 et 6 au semestre 3 et les compétences 4, 5 et 10 au semestre 4.

✓ **Renforcer l'acquisition du raisonnement clinique, développer la capacité à accompagner la personne soignée dans son parcours de soin. Concevoir et mettre en œuvre un projet de soins personnalisé dans un contexte de pluri-professionnalité.**

Les étudiants établissent une relation adaptée aux personnes en tenant compte de la situation et du contexte. Ils développent une relation adaptée aux personnes soignées et aux professionnels de santé dans une posture respectueuse de la singularité de l'Autre. Ils intègrent la dimension culturelle dans les soins.

Les étudiants mettent en lien les apports théoriques des unités d'enseignement pour réaliser un recueil de données et une analyse personnalisée des besoins de santé du patient. Ils sont en capacité d'argumenter la démarche clinique et le projet de soins dans la complexité du système de santé.

Les étudiants développent leurs capacités organisationnelles et leur sens des priorités à travers la prise en charge d'un secteur ou d'un groupe de patients en s'inscrivant dans une dynamique d'équipe pluri professionnelle.

✓ **Renforcer la maîtrise des soins techniques :**

Les étudiants développent l'apprentissage des actes et activités de soins notamment en lien avec les processus et les sciences infirmières étudiées. Ces enseignements portent sur les processus obstructifs, les processus inflammatoires et infectieux, les défaillances organiques et processus dégénératifs, les soins d'urgence et la pharmacologie.

Au terme de cette deuxième année, les étudiants sont en capacité de :

- Effectuer sans erreur les calculs de doses en stage et à l'IFSI,
- Administrer des thérapeutiques notamment par pousse seringue électrique ou pompe à perfusion,
- Réaliser toutes les étapes de la transfusion sanguine,
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène et d'asepsie dans les soins réalisés et être en mesure de questionner leur pertinence

✓ **Acquérir la méthodologie des démarches de santé publique, d'éducation thérapeutique, d'éthique, de gestion des risques et de recherche.**

Afin de développer une posture réflexive et des capacités d'analyse, les étudiants :

- S'approprient la démarche de santé publique dans la perspective d'un travail d'étude de population. Ils élaborent un message de prévention, dans un contexte pluri professionnel, qu'ils mettent en œuvre lors d'une action de santé publique dans le cadre du Service Sanitaire des Etudiants en Santé (SSES)
- Analysent une situation clinique pour intégrer la démarche éthique en lien avec les processus décisionnels,
- Comprennent la méthodologie de la démarche de recherche,
- Acquièrent une méthodologie d'analyse de gestion des risques favorable au développement de la qualité des soins.

✓ **Développer le respect, l'esprit de solidarité et l'apprentissage entre pairs**

Les étudiants développent leur capacité à :

- Promouvoir la solidarité au sein de la promotion et entre les promotions,
- Être attentif aux besoins de leurs camarades,
- Transmettre les valeurs qui sous-tendent leur choix professionnel,
- Respecter les choix et les libertés de chacun au profit du collectif
- Poursuivre la dynamique d'échange avec l'ensemble de l'équipe pédagogique

✓ **Poursuivre la construction de l'identité professionnelle en tenant compte du contexte post-crise sanitaire**

- Les étudiants utilisent les outils numériques et s'impliquent dans les travaux dirigés en distanciel.
- Les étudiants adoptent une attitude réflexive leur permettant un ajustement de posture en lien avec les exigences sanitaires actuelles

Les axes de mise en œuvre de ces objectifs :

L'utilisation des ressources issues du stage reste un aspect pédagogique prévalent pour favoriser l'appropriation des connaissances théoriques et cliniques notamment en ce qui concerne la pharmacologie, les calculs de doses, la démarche clinique et l'éthique.

Les étudiants s'approprient les contenus des Unités d'Enseignements Contributives par des modalités pédagogiques incluant le e-Learning. Cette pédagogie dite « inversée » se construit autour de la préoccupation de la transposition didactique au cours de travaux dirigés. Ces derniers incluent des études de cas cliniques et des mises en lien de connaissances théoriques avec les pratiques infirmières.

Des temps de synthèses sont programmés afin de remobiliser les contenus des enseignements et mettre en évidence les savoirs fondamentaux.

L'enseignement de la démarche clinique est poursuivi avec l'élaboration de l'objectif global et la programmation des soins. L'étudiant interroge l'adhésion du patient au projet de soin, dans le contexte de la pluri professionnalité.

Une dynamique de progression est respectée au regard de la complexité des actes techniques à réaliser en salle de pratique. Un accent particulier est porté sur l'identification et la mise en œuvre des bonnes pratiques.

Le travail de réflexion autour de la compétence culturelle se poursuit chaque semestre. Différentes opportunités pédagogiques sont exploitées notamment lors des soins éducatifs, préventifs et des temps de retour de stages. L'« International Week » organisée tous les deux ans à l'IFSI, l'offre de stage dans le cadre du programme Erasmus représentent également des moyens de développement de la compétence culturelle.

Les étudiants s'approprient la méthodologie de la démarche de santé publique dans le cadre du Service Sanitaire des Etudiants en Santé.

A partir de l'étude d'une population, les étudiants identifient un problème de santé prioritaire sur la base d'un dossier de recherche. Dans un second temps, ils réalisent des actions de prévention auprès d'une population scolaire de différents âges, de la maternelle au Lycée. Cette année, l'accent est mis sur la pluri professionnalité du Service Sanitaire. Certains étudiants collaborent avec l'Institut de Formation de Masseurs Kinésithérapeutes Déficiants Visuels (IFMK DV) et les étudiants militaires avec les étudiants en Médecine du Service de Santé des Armées (SSA). Au total, l'ingénierie du SSES s'articule autour de la mise en œuvre d'actions d'éducation à la santé dans 13 établissements scolaires distincts.

L'apprentissage de la transmission des savoirs professionnels est mis en œuvre par l'élaboration et l'animation d'une séquence pédagogique auprès des étudiants en 1^{ère} année. Cette modalité pédagogique favorise la mise en lien entre les connaissances théoriques et la mise en œuvre du soin ainsi qu'une posture professionnelle de compagnonnage.

Les temps de préparation de stages permettent aux étudiants de cibler leurs objectifs et de prendre en compte les ressources proposées à la fois par l'IFSI et par les terrains de stage pour développer leurs compétences.

Les visites de stages permettent aux étudiants de montrer leur capacité à prendre en charge un secteur de 2 à 4 patients, d'argumenter leur organisation de soins et d'exprimer leur

posture professionnelle dans une relation pédagogique triangulaire avec le formateur et le professionnel de terrain.

Les évaluations sont conçues de manière à repérer l'intégration des connaissances théoriques prévalentes et les capacités d'analyse de l'étudiant. Elles sont adaptées aux objectifs fixés et au niveau de formation.

3.4 Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation, plus spécifiques, en 3^e année. Promotion 2019-2022

Les objectifs d'apprentissage visent la professionnalisation.

La 3^e année est centrée sur l'acquisition des **compétences 4 et 9** au semestre 5 et des **compétences 7 et 8** au semestre 6.

Durant cette année de formation, l'étudiant poursuit la construction de son identité professionnelle, son développement du sens des responsabilités et formalise son projet professionnel. Il approfondit sa réflexion sur sa posture professionnelle en s'inscrivant dans une dynamique de questionnement.

En fin d'année, l'étudiant aura validé l'ensemble des Unités d'Enseignement, acquis les 10 compétences du référentiel de formation et sera en capacité de réaliser les activités nécessaires à l'exercice de la profession.

Un travail de collaboration avec l'ensemble des formateurs, le documentaliste et les professionnels de terrain, permet aux étudiants de conduire leurs travaux d'analyse et de réflexion. Ces travaux sont étayés par des recueils d'expérience et des ressources documentaires.

L'analyse d'une situation relationnelle, le dossier de formalisation du projet professionnel, la réflexion sur les soins palliatifs et le travail de fin d'études, illustrent cette dynamique.

La finalité est d'amener l'étudiant à :

- Développer sa capacité à transférer ses connaissances dans les nouvelles situations cliniques rencontrées,
- Maîtriser le raisonnement clinique et le projet de soins infirmiers,
- Prendre en charge un secteur de patients,
- Construire des échanges interprofessionnels et s'inscrire dans une démarche de partenariat et de réseau,
- Se questionner sur ses pratiques et intégrer une démarche d'évaluation de la qualité des soins. L'étudiant est en capacité de prendre du recul sur sa pratique et sur les situations de soins rencontrées.
- Adapter son mode de relation à la personne ou à un groupe de personnes en étant capable d'analyser une situation relationnelle et de conduire une relation d'aide thérapeutique.
- Etre en capacité d'encadrer d'autres étudiants

Pour atteindre ces objectifs, les formateurs s'inscrivent dans une dynamique de promotion favorable à l'apprentissage des étudiants, étayée par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Les enseignements seront assurés avec une alternance présentiel/distanciel au regard du contexte sanitaire et des compétences à atteindre par les étudiants. Ceux-ci sont intégrés à la mise en œuvre du projet pédagogique dans un esprit de solidarité entre pairs.

Durant les périodes de stage, un accompagnement individualisé est proposé aux étudiants par les formateurs de l'année, celui-ci vise à :

- Aider l'étudiant à s'autoévaluer pour atteindre ses objectifs de stage et assurer la prise en charge d'un secteur de patients de façon autonome.
- Travailler l'acquisition du raisonnement clinique à partir des situations cliniques rencontrées, en collaboration avec les professionnels.
- Permettre à l'étudiant de surmonter ses difficultés éventuelles et de trouver les ressources nécessaires pour y faire face.

Depuis 2017, les étudiants bénéficient de la méthode pédagogique de la simulation en santé. (cf. annexe V : Projet : « Simulation en santé »)

L'utilisation de cette méthode pédagogique permet aux étudiants :

- d'acquérir et de renforcer des connaissances et des habiletés cliniques,
- de développer leur réflexivité dans un contexte socio constructiviste,
- d'améliorer la confiance en soi et l'autonomie.

Cette année, les scénarios proposés se complexifient pour s'ajuster aux situations rencontrées en stage et conforter les étudiants dans leur posture.

Des ateliers d'écriture seront proposés au cours de la 3^{ème} année afin de favoriser la réflexion professionnelle et la formalisation écrite de la pensée. Ceux-ci seront animés en collaboration avec le documentaliste.

Semestre 5

Les unités d'enseignements (UE) du semestre 5 s'articulent autour de la compétence 4 : « Mise en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique », et de la compétence 9 : « Organiser et coordonner des actions soignantes. »

Les enseignements du semestre 5 permettent de remobiliser et mettre en lien les connaissances fondamentales acquises sur les quatre semestres précédents.

Dans les UE 2.6S5 « processus psychopathologiques », 2.9.S5 « processus tumoraux » et 2.11S5 « pharmacologie et thérapeutiques », les méthodes pédagogiques sont diversifiées et complémentaires :

- des capsules vidéos enregistrées à la faculté de Médecine de Lyon 1, dans le cadre de l'universitarisation des Unités d'Enseignements Contributives.
- des interventions pédagogiques d'infirmiers pour traiter des prises en charges spécifiques aux patients atteints de cancers (administration de chimiothérapie, prise en charge de la douleur, RESC ...) et de pathologies psychiatriques.
- des études de cas cliniques en groupes restreints, qui permettent aux étudiants de remobiliser les savoirs théoriques et de faire une synthèse de leurs acquis pour en dégager le rôle infirmier.
- Des TD de remobilisation dans la réalisation du calcul de dose avec un accompagnement individualisé pour les étudiants en difficultés.

L'UE 4.4 « thérapeutiques et contribution au diagnostic médical », est conduite en groupes restreints est animée par des professionnels de terrain afin de favoriser le partage d'expériences.

L'UE 4.7 S5 traitant des soins palliatifs, permet :

- de conduire une réflexion sur l'accompagnement du patient en fin de vie, notamment en lien avec les enjeux éthiques et culturels. Les supports utilisés

confrontent les étudiants à leurs représentations de la fin de vie. Ils prennent ainsi conscience des besoins spécifiques du patient et de son entourage.

- de mettre en œuvre des soins adaptés et un accompagnement personnalisé auprès de la personne soignée et de son entourage.

L'UE 4.2 S5 concernant les soins relationnels permet :

- une remobilisation autour de la relation d'aide et de la dynamique groupale,
- l'introduction à la relation d'aide thérapeutique,
- l'analyse d'une situation relationnelle. Le but est de permettre aux étudiants d'identifier les différents aspects et mécanismes de défense en jeu dans la relation soignant-soigné. Cette analyse fait l'objet d'un travail écrit et d'une soutenance devant un jury composé du conseiller pédagogique et d'un infirmier ou d'un cadre de santé.

L'UE 3.3 S5, concernant les rôles infirmiers, l'organisation du travail et l'interprofessionnalité permet d'inscrire les étudiants dans une réflexion sur leur identité professionnelle en construction. Les étudiants seront associés à l'évaluation de leur pair ce qui leur permettra de se projeter dans l'exercice de leur futur métier.

Concernant l'unité optionnelle 5.7 S5, l'objectif est de les mettre en capacité d'argumenter leur projet professionnel et de favoriser leur projection dans le monde du travail avec la préparation de leur CV et de leur lettre de motivation.

Les étudiants poursuivent l'apprentissage de l'anglais (UE 6.2 S5 et S6). Les enseignements seront dispensés par les deux intervenants anglophones qui accompagneront les étudiants dans la réalisation de l'abstract de leur TFE au semestre 6.

L'UE d'intégration (UE 5.5 S5) est construite à la fois dans un souci de synthèse des enseignements apportés et en lien étroit avec les objectifs de stage du semestre. La finalité est d'amener les étudiants à prendre en soin un groupe de patients dans sa complexité en accompagnant et guidant chaque personne dans son parcours de soins.

Semestre 6

Le temps fort du semestre est l'initiation à la démarche de recherche.

La démarche de recherche et le travail de fin d'étude ont été anticipés dès le semestre 5 lors de temps de réflexion en petits groupes. Il se poursuit au cours du semestre 6 avec la formalisation du projet de recherche et l'écriture du TFE.

Les objectifs du travail de fin d'étude sont de permettre aux étudiants :

- de formuler une question relevant des soins infirmiers,
- d'identifier une problématique,
- de réaliser une enquête de terrain enrichie d'une recherche documentaire
- de faire l'analyse des résultats de cette enquête
- de rédiger l'abstract du travail de fin d'étude en anglais et en français.

Les étudiants peuvent ainsi explorer un champ professionnel infirmier et s'initier à la méthodologie de la recherche. Ils sont accompagnés dans cette démarche par le documentaliste, des professionnels de santé et leur Conseiller Pédagogique.

L'UE 4.8 S5 centrée sur « la qualité des soins et l'évaluation des pratiques » permet aux étudiants d'intégrer l'importance de l'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP). Les étudiants réalisent une démarche d'analyse d'une pratique professionnelle au regard des principes de qualité, de sécurité et de satisfaction de la personne soignée.

Ils sont ainsi préparés à la mise en œuvre de ces actions d'analyse et d'EPP sur le terrain.

24 étudiants de 3^{ème} année ont la possibilité de suivre l'enseignement de la RESC niveau I (Résonance Energétique par Stimulation Cutanée).

C'est une méthode innovante dans le domaine de la prise en charge non médicamenteuse des douleurs aiguës ou chroniques, ainsi que des phénomènes émotionnels liés à la maladie ou au « mal être ».

Au terme de cet enseignement de 6 jours et d'un examen théorique et pratique, les étudiants obtiendront la validation du 1^{er} Niveau de la RESC. Une attestation leur sera remise par l'Institut de Formation de la RESC (cf. annexe VI : Projet « Introduction de la RESC dans le programme infirmier »).

5. La stratégie d'analyse des besoins de l'étudiant en lien avec les attentes des employeurs et des financeurs

L'enjeu majeur de ces années post COVID sera de susciter l'envie de devenir de devenir soignant pour répondre aux besoins sanitaires, d'accompagner et guider les apprenants vers leur futur métier en personnalisant les apports de formation. Les attentes des employeurs sont exacerbées en 2021, l'attractivité et la fidélisation est cruciale pour l'avenir.

5.1 Le suivi individuel

L'accompagnement individuel

Chaque étudiant bénéficie d'un suivi individualisé, sur les 3 années, avec le même conseiller pédagogique (cadre formateur de l'IFSI), lors de rencontres individuelles, formalisées ou demandées par l'un ou l'autre des acteurs.

Une place importante est laissée à l'accompagnement individuel en respectant la temporalité de chaque étudiant.

Ce suivi nécessite l'instauration d'une relation suffisamment sécurisante afin d'accompagner l'étudiant dans son questionnement et son cheminement.

5.2 Les bilans individuels

Ils ont lieu à la fin de chaque semestre avant la réunion de la Commission d'Attribution des Crédits

Il doit permettre à l'étudiant :

- de mesurer ses acquis par rapport aux objectifs des enseignements dispensés,
- de définir des objectifs de progression pour le semestre suivant,
- de formuler des souhaits de stages au regard de son cursus, des obligations liées à la législation, et des éléments contenus dans le port folio,
- de faire le point sur son projet professionnel.

5.3 L'élaboration de parcours de stage individualisés

Les parcours de stage sont élaborés par les référents d'année et/ou référents de stage de l'année concernée et la coordonnatrice des stages. Ils prennent en compte, le plus possible, les souhaits des étudiants, les impératifs en termes de typologie et de discipline, les objectifs d'apprentissage restant à atteindre et plus spécifiquement le projet professionnel des étudiants en 2^{ème} et 3^{ème} année. Ces éléments sont mis en adéquation chaque fois que

possible avec les ressources proposées par les stages de façon à accompagner au mieux l'étudiant dans sa progression.

Lorsque cela s'avère nécessaire pour un étudiant, des objectifs spécifiques sont adressés aux terrains.

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage de nuit durant leur 2^{ème} ou 3^{ème} année de formation. Un projet d'encadrement de stage de nuit a été élaboré avec plusieurs terrains de manière à proposer à l'étudiant un stage de qualité.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent élaborer un projet de stage à l'étranger. Un référentiel « stages à l'étranger » présente les différentes modalités à respecter pour la réalisation de ce projet.

Chaque étudiant présente son projet devant la commission « stages à l'étranger » composée de la directrice, des adjoints et de formateurs. Tous les étudiants concernés par un départ écoutent les projets de leurs collègues. Les projets sont présentés **à l'Instance Compétente dans les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI)** pour validation.

5.4 Le suivi des étudiants en difficulté sur le plan de l'apprentissage et/ou socio-économiques

Les étudiants en difficulté sont repérés et des contrats de progression sont mis en place permettant l'analyse des situations spécifiques avec des objectifs individualisés et le balisage du parcours.

Une attention particulière est portée à ces étudiants avec un temps d'écoute et la mise en place de procédures d'urgence pour certains (information sur les possibilités de « fond aide d'urgence », orientation vers des établissements proposant des allocations d'étude ou autres).

5.6 Le suivi des étudiants au parcours spécifique

Ces étudiants bénéficient d'un parcours de formation aménagé soit parce qu'ils sont en mutation d'autres IFSI soit qu'ils réintègrent en cours d'année ou qu'ils redoublent. Les médecins étrangers relèvent d'un accompagnement spécifique, qui vise à leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice infirmier, et la posture attendue.

Suite au groupe de travail réalisé sur la gestion des parcours différenciés, un contrat pédagogique est élaboré pour chaque étudiant. Il tient compte de la spécificité du parcours

de l'étudiant. Le contrat est ensuite validé par la directrice et des bilans réguliers sont réalisés entre le Conseiller Pédagogique et un référent d'année.

Ces temps d'accompagnement pédagogique permettent à l'étudiant de s'inscrire dans une pédagogie participative et différenciée.

5.7 Les rencontres des référents d'année avec la directrice

Depuis le début de l'année scolaire 2018/2019, une réunion « référents » est programmée mensuellement. Sont présents les référents de promotion, la directrice et les deux coordonnatrices (stages et pédagogique). Ces rencontres permettent d'évoquer à la fois des situations d'étudiants, d'avoir une vision globale du fonctionnement de chaque promotion et d'harmoniser les pratiques.

Dans chaque promotion sont identifiés (en plus des référents de promotion), des référents sur différentes thématiques (stage, absence, EPPA, etc...).

5.8 Les rencontres informelles entre les étudiants et les référents d'année

Chaque étudiant a la possibilité de demander des conseils ou d'aborder certaines difficultés avec les référents d'année. Le référent d'année en lien avec le conseiller pédagogique de l'étudiant essaye de l'orienter dans ses choix ou ses décisions au regard de son cursus.

Certaines situations individuelles peuvent néanmoins s'exprimer plus facilement par la gestion groupale. Dans ce contexte, les étudiants représentants de promotion ont un rôle important.

6 Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap

Un référent handicap, entouré d'un COPIL, élabore et met en œuvre l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

Des adaptations peuvent être individuelles ou collectives pour un groupe de personnes ayant des besoins similaires. Elles portent également sur les méthodes et les supports pédagogiques et peuvent recourir aux technologies de l'information et de la communication.

Elles sont mises en œuvre sur la base des informations fournies par la personne en situation de handicap.

7 - La planification de l'alternance

Le référentiel de formation instaure une alternance intégrative entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles, la mobilisation de ces connaissances et savoir-faire dans des situations de soins, et, s'appuyant sur la maîtrise des concepts, la pratique régulière de l'analyse de situations professionnelles.

L'alternance intégrative consiste en la mise en lien et en la mise en sens du métier infirmier. Elle passe par :

7.1 Le développement d'une réflexion professionnelle prenant en compte le vécu des patients

Depuis la première année, des thèmes de réflexion (en lien avec les expériences de stage des étudiants) alimentent différents enseignements :

Ces travaux de réflexion permettent aux étudiants de partir de situations vécues en stage pour les analyser et les enrichir avec les apports théoriques amenés par les formateurs et les professionnels travaillant en unités de soins.

7.2 Le développement d'une démarche réflexive à travers les cas cliniques

Les méthodes pédagogiques de l'Institut de Formation des Soins Infirmiers Le Vinatier se veulent actives.

Pour cela, elles utilisent des moyens permettant :

- l'approche inductive (étude de cas cliniques en cascade et de dossiers de soins),
- l'analyse des pratiques professionnelles rencontrée en stages,
- la dynamique de groupe (travaux dirigés, travaux pratiques, ...),
- la créativité des étudiants (exposés, fabrication de supports, **courts métrages**,...),
- l'implication des étudiants (auto évaluation, bilan des unités d'enseignement, groupes échange, bilans, ...).

7.3 Les temps « retour de stage, avec analyse des pratiques professionnelles » et « vécu de stage »

Un temps « retour de stage, avec analyse des pratiques professionnelles »

L'accompagnement à l'analyse des pratiques relève d'un choix de l'IFSI du Vinatier. Il découle des valeurs professionnelles de l'équipe pédagogique, notamment

- la responsabilité des Conseillers Pédagogiques à proposer ou non la validation des stages à la CAC (Commission d'Attribution des Crédits).
- Le souci de personnalisation du suivi pédagogique des étudiants

Un temps d'analyse de pratique est organisé à chaque retour de stage. Ce temps s'inscrit dans le cadre de l'alternance intégrative, et favorise la construction des compétences, de l'identité professionnelle et de la posture réflexive de chaque étudiant dans une organisation de type socioconstructivisme.

Les objectifs sont pour l'étudiant :

- Identifier l'écart entre le travail prescrit et le travail réel, à travers l'analyse de situations professionnelles où il pourra expliciter ses choix et décisions d'action, ses buts, ses valeurs...
- Identifier les ressources qu'il a mobilisées et comment il les a articulées

Un temps « vécu de stage » est effectué à chaque retour de stage par les psychologues. Il permet aux étudiants d'exprimer le contenu émotionnel de situations qui les ont interpellés. Ce temps permet aussi aux étudiants d'approfondir leur réflexion et de comprendre les interactions soignant/soigné. Aucun formateur n'est présent. Ce qui s'y déroule appartient au groupe.

Pour les étudiants revenant de stage à l'étranger en humanitaire, un temps de débriefing à chaud avec les formateurs membres du groupe « stages à l'étranger » est prévu au retour de stages. Si cela est nécessaire s'y rajoute un temps de rencontre avec un psychologue...

7.4 Le lien avec les terrains de stage

Un lien continu est construit avec les équipes soignantes.

Il permet aux formateurs, lors de la préparation des unités d'enseignement, de valider les contenus afin d'être en adéquation avec les pratiques actuelles, de recueillir des données

pour pouvoir faire travailler les étudiants à partir de dossier de patients. Ce lien permet d'inscrire la formation dans le contexte et les problématiques actuelles de la santé.

Parallèlement, les formateurs référents de périmètre de stages assurent un travail de collaboration avec les terrains.

Chaque année, trois commissions de stages, dont une a lieu en distanciel, permettent de réunir plus d'une centaine de professionnels de terrain, l'équipe de direction de l'IFSI, les formateurs référents d'année, afin d'échanger sur le partenariat et l'encadrement en stage. Ces séquences sont très appréciées par les professionnels de terrain et par l'équipe pédagogique.

8 Les stages internationaux

8.1 Stages – Mobilité nationale

Dans le cadre du référentiel de formation, les étudiants réalisent des stages dans quatre types de stage : soins de courte durée, soins en santé mentale et en psychiatrie, soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation, soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

Afin d'optimiser les offres de stages des établissements hospitaliers lyonnais, une collaboration Inter-IFSI existe depuis plusieurs années. Elle permet une répartition des stages en fonction des quotas d'étudiants et la possibilité pour chaque IFSI d'offrir à ses étudiants davantage de stages variés et qualifiants.

De plus, les étudiants ont la possibilité de négocier des stages selon des modalités définies par l'équipe pédagogique.

8.2 Mobilité internationale

Des étudiants maîtrisant la langue allemande ont la possibilité de réaliser un stage en maison de retraite en Allemagne au cours du semestre 2 en collaboration avec le Comité de jumelage Bron- Grima.

Les étudiants peuvent effectuer un stage à l'étranger à partir du semestre 4.

Pour l'année 2022, 22 projets seront réexaminés par la commission stages à l'étranger en début d'année, pour un départ en stage en semestre pair.

Au retour de stage, les étudiants partagent leur expérience avec l'ensemble de leurs camarades de formation lors d'un forum « stages à l'étranger » organisé sur une ½ journée.

L'IFSI le Vinatier bénéficie de la charte Erasmus + depuis 2014, celle-ci a été renouvelée pour la période 2021-2027. Le partenariat Erasmus permet à **l'étudiant sortant** de découvrir un nouveau système de santé, de développer sa posture réflexive à partir de la découverte et de l'observation de pratiques professionnelles différentes.

L'étudiant entrant a l'opportunité de découvrir le système de santé français et la prise en charge spécifique des personnes soignées. Il est mis en relation avec les étudiants de l'IFSI. Des rencontres au sein de ce dernier permettent des échanges fructueux entre

étudiants. Pour l'année 2021-2022, 6 demandes de mobilité entrantes ont été déposées (finlandaise et belge).

Tous ces échanges participent au développement de la compétence culturelle au sein de l'IFSI.

Dans le cadre du programme Erasmus +, des mobilités de **formateurs** à des International week avec un temps d'enseignement se développent. D'autres mobilités sont l'occasion de découvrir l'organisation de la formation des étudiants infirmiers et les spécificités de la prise en charge des patients dans les pays européens.

Notre **2ème** « International week » a lieu en octobre 2021.

La finalité de cette « International week » est de s'enrichir des organisations et pratiques de soins de nos collègues européens.

Au cours de cette semaine dédiée, nos partenaires européens seront invités à l'IFSI afin de :

- Intervenir auprès de nos étudiants, en lien avec les préoccupations soignantes actuelles (soins auprès de la personne âgée, soins à domicile, soins post-chirurgie...)
- Permettre une réflexion européenne commune sur des problématiques de formation entre formateurs
- Réaliser une découverte culturelle

Cette semaine permet de renforcer les liens avec nos partenaires européens, de croiser les regards.

9 Les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil

Visite de stage par les formateurs

Afin d'avoir un regard croisé (celui des professionnels et celui des formateurs) sur le positionnement et sur les compétences de l'étudiant en situation de soins, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers Le Vinatier, en collaboration avec des professionnels de terrain, a souhaité mettre en place un temps de « visite de stage » pour ses étudiants. Chaque étudiant en bénéficie au moins deux fois au cours des 3 années de formation, et

plus en cas de besoin pour l'étudiant. Cette visite de stage est complémentaire de « l'accompagnement clinique » organisé en inter-IFSI.

- L'étudiant présente à un formateur de l'IFSI et à un professionnel une démarche clinique. Un soin peut être exceptionnellement demandé. Un bilan de l'acquisition des compétences est réalisé avec un professionnel de l'unité en présence de l'étudiant.

Le tutorat et les sessions de formation à destination des tuteurs

L'IFSI propose depuis 4 ans une formation continue « Tutorat ». Cette formation vise à accompagner tout tuteur ou professionnel intéressé à réfléchir sur la posture d'accompagnement de l'étudiant infirmier et plus particulièrement sur la posture de tuteur de stage. Quatre ou cinq sessions de formation ont lieu à l'IFSI. Ces formations se réalisent également sur site.

1.1 Les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stages par les étudiants

La liste des lieux de stage pour l'année 2021-2022 se trouve en annexe.

Les étudiants évaluent la qualité des stages au moyen d'un questionnaire via la plateforme universitaire.

Face à certaines situations directement en lien avec des difficultés propres à un étudiant relevant d'un traitement immédiat et singulier, l'étudiant informe l'IFSI dès que possible, la direction de l'IFSI décide de la démarche à suivre.

1.2 Évaluation des compétences en stage

Le bilan intermédiaire : Il est écrit, obligatoire et réalisé par le tuteur dans le cadre d'un entretien avec l'étudiant. Un document spécifique à compléter se trouve dans le portfolio. Il permet d'évaluer l'atteinte des objectifs de l'étudiant au regard du niveau de compétence attendu dans son cursus.

Chaque semestre le formateur de l'IFSI responsable du suivi pédagogique de l'étudiant réalise le bilan des acquisitions avec celui-ci. Il conseille l'étudiant et le guide pour la suite de son parcours. Il peut être amené à modifier le parcours de stage au vu des éléments contenus dans le portfolio.

Rôle du conseiller pédagogique dans l'attribution des crédits européens des stages :

Le conseiller pédagogique, référent du suivi pédagogique de l'étudiant, prend connaissance des indications apportées sur le portfolio, échange avec l'étudiant sur les compétences acquises, l'analyse de situation et l'autoévaluation du stage. Il propose à la Commission d'Attribution des Crédits (article 59 de l'arrêté du 31/07/2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, modifié par l'arrêté du 02/08/ 2011 et par l'arrêté du 26/07/2013, par l'arrêté du 26 septembre 2014, par l'arrêté du 18/05/2017, celui du 17/04/2018 et celui du 13/12/2018) la validation ou non du stage.

En cas de non validation d'un stage, l'étudiant effectue un nouveau stage, sur proposition de la commission d'attribution des crédits, dont les modalités sont proposées par l'équipe pédagogique.

11 Les prestations offertes à la vie étudiante

Le partenariat avec le service de santé au travail du CH Vinatier :

Durant leur scolarité, les étudiants pourront bénéficier, ponctuellement, et exclusivement à la demande de l'IFSI, d'une consultation dans le service des prestations du service santé au travail du C.H « Le Vinatier », à l'exception des étudiants militaires (qui sont pris en charge par le service de santé des armées).

Le service de santé au travail du C.H « Le Vinatier » assure une visite médicale de suivi au cours de la 2^{ème} année.

Le partenariat avec le centre de documentation :

Les étudiants ont la possibilité de travailler au centre de documentation, de consulter et d'emprunter des documents. Ils bénéficient d'un accompagnement de qualité assuré par le documentaliste.

Par ailleurs, outre les Prestations CROUS et régionales, les prestations offertes aux étudiants sont :

- une salle informatique équipée de 25 ordinateurs permettant aux étudiants de consulter les bases de données, les cours mis en ligne et de réaliser les travaux demandés,
- la mise à disposition des contenus : après accord des intervenants extérieurs et formateurs, les contenus des cours sont mis à disposition des étudiants sur support informatisé. Les étudiants ont accès, au titre du partenariat avec l'université LYON 1, à la plateforme CLAROLINE.
- une présentation des stages est disponible sur support informatique (pathologies et soins prévalent dans chaque structure ou unité).
- un espace de convivialité a été créé en 2020 à l'intérieur du bâtiment 203. Il offre un espace de détente aux étudiants. Cet espace de convivialité s'étend sur l'extérieur avec la mise en place d'une zone détente protégée par un voile d'ombrage.

- L'accès au self : ils ont accès avec leur carte (qui est individuelle). Cette carte leur permet aussi d'avoir accès au CH Le Vinatier (portillons fermés pour raisons de sécurité)
- L'AEIV (Association des Etudiants Infirmiers du Vinatier) est animée par les étudiants des différentes promotions. On constate une implication de plus en plus importante de ce bureau au sein de la vie étudiante.
- au même titre que les salariés, les étudiants bénéficient des prestations proposées par l'ACSV (Association Culturelle et Sportive du Vinatier). Parallèlement, l'université Lyon 1 peut proposer l'accès à ses structures sportives à nos étudiants.
- un grand parc offrant un environnement exceptionnel,
- une section de la vie étudiante, instance participant à la réflexion d'une qualité de vie à l'IFSI pour tous. Sont présents : la directrice de l'IFSI, les 6 représentants de promotion, l'AEIV, des représentants de l'équipe pédagogique et administrative. Cet organe consultatif se réunit deux fois par an.
- A la demande des étudiants, la direction met à disposition régulièrement et gratuitement des salles de cours, en soirée, afin de permettre un tutorat entre pairs initié par l'AEIV.

12 Les indicateurs d'évaluation du projet

12.1 Evaluation de la formation

Les évaluations théoriques sont élaborées par l'équipe pédagogique ; les modalités sont validées par l'ICOGI.

A chaque fin de semestre est effectué un bilan par les étudiants et les formateurs des différents enseignements, à la fois sur le fond et la forme. Ce bilan permet d'effectuer des réajustements sur les contenus et est transmis aux formateurs référents des unités d'enseignement l'année scolaire suivante.

12.2 Evaluation du projet

Auprès des étudiants

Un groupe échange est organisé chaque fin de trimestre entre les étudiants, les formateurs et la directrice. Il permet d'évaluer l'inscription des étudiants dans le projet et de réajuster ce dernier au fur et à mesure des besoins. Le rôle des étudiants représentants de promotion est particulièrement important pour préparer ces temps de rencontres et faire part des questions qui préoccupent l'ensemble des étudiants à la fois sur les contenus et la vie à l'IFSI.

Réunions d'équipe

Des temps de réunions d'équipe, par promotion, sont régulièrement animés par les référents d'année. Ils permettent de réfléchir autour de la cohérence du projet d'année, d'organiser le déroulement des enseignements, de suivre les acquisitions des étudiants.

Mensuellement, une réunion institutionnelle réunit l'équipe pédagogique, l'équipe de direction, l'équipe administrative, la documentaliste et la technicienne multimédia.

Ces réunions favorisent, outre les échanges, des temps de travail au service de la formation à partir de l'évaluation de la mise en œuvre du projet (travail sur enseignement clinique, suivi pédagogique ; ...).

Des réunions pédagogiques sont programmées en fin d'année scolaire, au mois de juillet.

L'Instance Compétente dans les Orientations Générales de l'Institut

Lors de la réunion de cette instance, le projet pédagogique est présenté, pour validation. Il est accompagné du **projet de formation** de l'année pour chaque promotion. Celui-ci décline la mise en œuvre du projet pédagogique, en fonction du parcours des étudiants.

Auprès des intervenants et des professionnels

Un bilan est fait régulièrement avec les intervenants et lors des commissions de stage, les professionnels sont sollicités pour donner leurs opinions, en lien avec la mise en œuvre du projet de formation.

TABLE DES ANNEXES

Annexe I :	Planning prévisionnel de la formation 2020-2021
Annexe II :	Contrat pédagogique individuel
Annexe III :	Projet « Calcul de doses »
Annexe IV :	Fiche métier : Infirmier(ère) en soins généraux
Annexe V :	Projet : « Simulation en santé »
Annexe VI :	Projet : « Introduction de la RESC dans le programme infirmier »
Annexe VII :	Publications de l'équipe : « Erasmus +, un programme dynamique et ouvert » et « S'initier à la démarche de recherche en IFSI »

ANNEXE I



Vacances

CALENDRIER DE L'ALTERNANCE ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
--	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Répartition des IFSI par profil
Profil 1 : IFSI Croix-Rouge, IFSI Clémenceau, IFSI Esquirol
Profil 2 : IFSI Sud-Est, IFSI St Joseph St Luc, IFSI Vinatier
 IFSI Rockefeller,

Vacances Education Nationale
 Toussaint : du samedi 23 octobre au dimanche 7 novembre 2021
 Noël : du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022
 Hiver : du samedi 12 février au dimanche 27 février 2022
 Pâques : lundi 18 avril 2022
 Printemps : du samedi 16 avril au dimanche 01 mai 2022
 Pentecôte : lundi 06 juin 2022

Fermeture IFSI
 Noël : du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022
 Hiver : du 21 au 27 février 2022
 Pâques : lundi 18 avril 2022
 Printemps : du 18 au 24 avril 2022
 Ascension : du jeudi 26 mai matin au dimanche 29 mai 2022
 Pentecôte : lundi 06 juin 2022

ANNEXE II : Contrat pédagogique individuel

CONTRAT PEDAGOGIQUE INDIVIDUEL

NOM DE L'ETUDIANT :

NOM DU CP :

Année considérée :

Statut de l'étudiant :

Synthèse du parcours de l'étudiant :

Listing des UE, stages à effectuer et / ou à valider (préciser), pour l'année en cours :

Semestre 1	
UE	Stage

Semestre 2	
UE	Stage

Date :

Signatures Etudiant

Directrice

CP

ANNEXE III :

Projet « Calcul de doses »

Mise en œuvre des actions à visée thérapeutiques

« Analyse des mises en œuvre des prescriptions »

JUILLET 2019

IFSI Le Vinatier

INTRODUCTION

Dans l'exercice de leur fonction, les infirmiers sont appelés à effectuer des calculs, à utiliser des règles de mathématiques. Ces règles doivent être maîtrisées car l'exactitude des doses de médicaments administrés aux patients en dépend.

Au cours de leur formation en soins infirmiers, les étudiants vont être amenés à maîtriser les calculs de dosage. Pour se faire, un enseignement transversal est envisagé de façon progressive sur les trois années de formation. Cet enseignement est couplé à un suivi pédagogique. Ce dernier vise à aider, au plus près, les étudiants en difficulté.

FINALITE

Chaque étudiant sera capable, en s'appuyant sur ses connaissances en pharmacologie et son analyse de réaliser des calculs de doses et de débits sans erreur, afin d'appliquer rigoureusement les thérapeutiques prescrites lors de la prise en charge de chaque patient.

A la fin de la formation, l'étudiant validera les différents critères en lien avec la compétence 4 : « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »

ORGANISATION GENERALE

Le projet de l'enseignement est construit dans une approche transversale, les UE dans lesquels les calculs de doses sont évalués sont :

- Semestre 1 UE 2.11 : pharmacologie et thérapeutiques
- Semestre 2 UE 4.4 : thérapeutiques et contributions au diagnostic médical
- Semestre 3 UE 2.11 : pharmacologie et thérapeutiques
- Semestre 4 UE 4.3 : soins d'urgences
- Semestre 5 UE 2.11: pharmacologie et thérapeutiques

Les connaissances thérapeutiques, les calculs de doses et de débits seront mobilisés dans les différentes UE lors de l'exploitation des cas cliniques.

L'enseignement est dispensé par les différents formateurs de l'équipe pédagogique.

Un formateur par année est responsable du suivi des résultats de calcul de doses des étudiants. Il travaille en collaboration active avec les référents de promotion et les conseillers pédagogiques des étudiants. Il identifie les étudiants en difficulté dans l'objectif de mettre en place une aide individualisée tant à l'IFSI que sur les terrains de stage (cf. chapitre « suivi des étudiants à l'IFSI et en stage »)

OBJECTIFS PAR SEMESTRE

- Tout au long des semestres, les enseignements visent aussi à développer l'esprit critique de l'étudiant.

A l'issue du semestre 1

L'étudiant :

- identifie le circuit du médicament et le rôle infirmier lors de l'administration des thérapeutiques
- repère les éléments incontournables de la prescription médicale
- identifie les risques et les dangers liés à l'administration des thérapeutiques
- Repère les différents conditionnements
- connaît les ions et les solutés les plus couramment utilisés,
- comprend les notions suivantes : les dilutions, les concentrations, les conversions
- maîtrise les quatre opérations de base, les équations à une inconnue
- s'interroge sur le résultat obtenu et vérifie avec une calculatrice le cas échéant
- est capable de réaliser sans erreur des calculs de dilutions simples, de concentrations et de débit de perfusions en gouttes /minute.
- prend conscience de la responsabilité professionnelle infirmière dans la mise en œuvre des thérapeutiques.

A l'issue du semestre 2

L'étudiant :

- renforce les acquisitions du semestre 1
- développe son esprit critique au travers d'exercices en lien avec la jurisprudence
- développe sa posture infirmière au regard de l'administration des thérapeutiques
- est capable de préparer une injection et/ou une perfusion selon les critères de qualité et de sécurité

A l'issue du semestre 3

Projet Pédagogique IFSI Le Vinatier 2020/2021

L'étudiant:

- effectue des préparations et des calculs de débits sur divers dispositifs médicaux actuels (PSE, infuseurs, pompe à perfusion, dispositifs pré-remplis)
- repère les spécificités de l'administration médicamenteuse chez l'enfant et la personne âgée
- effectue des calculs de doses lors de l'administration de thérapeutiques en pédiatrie
- réalise une programmation des thérapeutiques prescrites, en cohérence avec l'organisation des soins du patient
- vérifie la justesse de la PM et repère les anomalies manifestes

A l'issue du semestre 4

L'étudiant :

- réalise des calculs de bolus
- est en capacité de comprendre et mettre en œuvre un protocole complexe
- calcule le débit d'une transfusion sanguine
- acquiert une méthode d'analyse des risques en lien avec l'administration de thérapeutiques ou d'une transfusion sanguine
- repère les spécificités de l'administration médicamenteuse dans le cadre de l'urgence

A l'issue du semestre 5

L'étudiant:

- remobilise les acquis antérieurs
- met en œuvre un protocole de chimiothérapie

A l'issue du semestre 6

L'étudiant sait mettre en œuvre des prescriptions médicales et la surveillance appropriée. Il s'inscrit dans une démarche d'évaluation de la qualité des soins.

MODALITES D'EVALUATION

- La répartition des points pour une copie notée sur 20 points est la suivante :

Unités 2.11 soit :

- un exercice 4 points ou 0
- deux exercices avec 2 points ou 0 pour chaque exercice

Unités en lien avec les processus : 2 points ou 0

- La question doit être obligatoirement traitée. Toute non réponse entraîne moins 4 ou moins 2 points le cas échéant.
- L'étudiant dans sa réponse doit faire apparaître son raisonnement et inclure la mise en œuvre. Ces éléments attendus figurent dans les consignes données aux étudiants pour la question calcul de dose.
- Utilisation de la calculatrice :

Remarque : lors de l'évaluation de l'UE 4.4, S2 évaluée par un calcul de dose en situation simulée, l'étudiant est autorisé à vérifier ses calculs avec la calculatrice devant le formateur. Cf. Annexe 4

A partir du semestre 1, la calculatrice est autorisée

La calculatrice sera basique, le téléphone portable est interdit. En cas d'oubli, l'emprunt à un camarade d'une calculatrice est interdit. L'étudiant fera le calcul manuellement.

Tableau récapitulatif des modalités d'évaluation du calcul de dose

Semestre	Unités d'enseignement	Modalités d'évaluation
1	UE 2.11 : pharmacologie et thérapeutiques	<i>Conversion, calcul de dosage, calcul débit d'une perfusion gouttes/mn, concentration</i> <i>4 points sur 20</i> <i>3 ou 4 questions de calculs (1 ou 2 points ou 0)</i>
2	UE 4.4 : thérapeutiques et contributions au diagnostic médical	Calcul de dose en situation simulée. <i>Cf. Annexe 4</i> Critères d'évaluation : rigueur du raisonnement, exactitude des résultats <i>Calcul de débit en gouttes/mn d'une perfusion suivi de la préparation de l'injection</i> <i>Note sur 20 points</i>

3	UE 2.11 : pharmacologie et thérapeutiques	calcul de dosage + calcul de débit gouttes/mn et en ml/h <i>4 points sur 20</i> <i>3 ou 4 questions de calculs (1 ou 2 points ou 0)</i>
4	UE 4.3 : soins d'urgence	calcul de dosage + calcul de débit gouttes/mn et en ml/h <i>4 points sur 20</i> <i>3 ou 4 questions de calculs (1 ou 2 points ou 0)</i>
5	UE 2.11 : pharmacologie et thérapeutiques	calcul de dosage + calcul de débit gouttes/mn et en ml/h <i>4 points sur 20</i> <i>3 ou 4 questions de calculs (1 ou 2 points ou 0)</i>

SUIVI DES ETUDIANTS

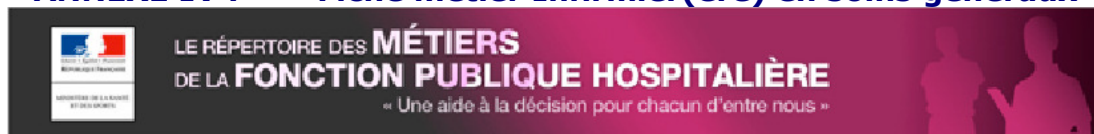
- Le calcul de doses **peut** apparaitre dans l'appréciation de fin d'année comme objectif de progression. C'est un point de vigilance parmi d'autres.

- Le formateur référent du calcul de dose et les référents de promotion ont un outil de suivi des résultats. Cet outil est identique aux 3 promotions (un débat est demandé à l'équipe : fichier Excel commun avec un onglet propre à chaque promo, ou non. /+ choix de l'arborescence).
- Les erreurs sont identifiées sur la grille de correction de la copie et dans l'outil de suivi de l'étudiant de la manière suivante :
 - erreur calcul numérique : C
 - raisonnement : R
 - calcul non réalisé : NR
- Un temps de réajustement, par semestre, est organisé par le formateur « responsable calcul de dose ».
Il est obligatoire pour les étudiants ayant fait une ou plusieurs erreurs de raisonnement, facultatifs pour les autres étudiants.

SUIVI PAR LE CONSEILLER PEDAGOGIQUE

- Le conseiller pédagogique consulte chaque semestre l'outil de suivi. Il prend en compte les critères et les appréciations en lien avec la compétence 4 dans le document intitulé « synthèse des acquisitions des compétences en stage »
Il peut organiser un suivi individuel le cas échéant.
- Suite aux résultats lors des différentes évaluations portant sur le calcul de doses, le conseiller pédagogique peut décider d'objectifs spécifiques pour un étudiant en difficulté notamment une fiche de suivi calcul de doses que l'étudiant réalisera en stage.
- Scanner sur WIN IFSI par le CP, la fiche de suivi CDD réalisé en stage.

ANNEXE IV : Fiche métier Infirmier(ère) en soins généraux



Infirmier(ère) en soins généraux

Famille : Soins
Sous-famille : Soins infirmiers
Code FPT : 07D25
Code Rome : J1506
Code métier : 05C10

► Information générale

Définition :

Dispenser des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé
 Contribuer à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.
 Intervenir dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle, dans des structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration.

Autres appellations :

Infirmier
 IDE

Spécificité :

Stomathérapie
 Psychiatrie
 Prévention - éducation
 Santé au travail
 Oncologie
 Soins palliatifs
 Dialyse
 Hygiène

Prérequis :

Diplôme d'état d'infirmier

► Activités

- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, d'étudiants, stagiaires, etc.)
- Assistance technique pour la réalisation des soins, spécifique au domaine d'activité
- Conseil et éducation thérapeutiques, relatifs à son domaine d'activité
- Conseil pédagogique auprès des personnels / utilisateurs / usagers dans son domaine
- Élaboration du projet de soins et du plan du traitement du patient, de la personne
- Gestion des stocks de produits, de matériels, dans son domaine (saisie, suivi, contrôle, relance commandes)
- Identification, recensement des besoins et des attentes des patients, spécifiques à son domaine
- Réalisation d'études, de travaux de synthèse, relatifs à son domaine d'activité
- Réalisation de soins spécifiques à son domaine d'intervention
- Rédaction et mise à jour du dossier patient, dans son domaine d'activité
- Surveillance de l'état de santé des personnes (patients, enfants, etc.), dans son domaine d'intervention

► Savoir-Faire



LE RÉPERTOIRE DES **MÉTIERS** DE LA **FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE** « Une aide à la décision pour chacun d'entre nous »

- Analyser / évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins
- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence
- Conduire un entretien d'aide
- Éduquer, conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet de soins
- Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétence
- Évaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence
- Identifier / analyser des situations d'urgence spécifiques à son domaine de compétence et définir les actions
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives

Connaissances

Description	Degré	Formacode
Communication et relation d'aide	Connaissances détaillées	44021
Droit des patients	Connaissances générales	43415
Gestes et postures - manutention	Connaissances générales	43491
Gestion du stress	Connaissances générales	15097
Hygiène hospitalière	Connaissances détaillées	
Médicales générales et/ou scientifiques en fonction du domaine d'activité	Connaissances détaillées	
Méthodes de recherche en soins	Connaissances détaillées	43001
Méthodologie d'analyse de situation	Connaissances détaillées	14254
Soins	Connaissances approfondies	

Connaissances détaillées :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/5 ans.

Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Médecin et autres professionnels paramédicaux pour le suivi des personnes soignées
- services prestataires dans l'institution pour assurer le fonctionnement des unités de soins
- infirmiers d'autres services et secteurs de soins pour assurer la continuité des soins lors des transferts des personnes soignées
- travailleurs sociaux pour améliorer la prise en charge de personnes soignées
- instituts de formation pour l'encadrement des stagiaires

Etudes préparant au métier et diplôme(s) :

Infirmier(ère) en soins généraux - Page 2/3
 Ministère de la santé et des sports - Direction générale de l'offre de soins



LE RÉPERTOIRE DES MÉTIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

« Une aide à la décision pour chacun d'entre nous »

3 années d'études post baccalauréat, après épreuves de sélection dans un institut de formation en soins infirmiers agréé

Possibilité d'envisager ces études en promotion professionnelle après sélection.

Diplôme d'état d'infirmier

Correspondances statutaires éventuelles :

Infirmier

Proximité de métier - Passerelles courtes :

Cadre de santé d'unité de soins

Formateur(trice) en soins

Proximité de métier - Passerelles longues :

Métiers du soin

Directeur(trice) des soins

Cadre de santé de pôle

Tendances d'évolution du métier - Les facteurs clés à moyen terme :

Développement des réseaux de soins

Développement des logiciels informatiques dédiés

Évaluation des pratiques professionnelles et développement des démarches qualité et de sécurité sanitaire

Transfert de compétences, pratiques avancées

Développement de la traçabilité à toutes les étapes de la prise en charge pour assurer la continuité des soins et répondre à des enquêtes judiciaires

Augmentation des pathologies chroniques et des soins de longue durée

Renforcement de la lutte contre les infections nosocomiales

Conséquences majeures sur l'évolution des activités et des compétences :

Renforcement du partenariat avec les autres intervenants hospitaliers et extra-hospitaliers dans la prise en charge des patients

Connaissance et utilisation de logiciels pour assurer la traçabilité

Développement de protocoles de recherche technique et paraclinique

Redéfinition des missions, des procédures de prise en charge et des responsabilités entre médecins et paramédicaux

Renforcement des outils de traçabilité en particulier informatiques

Développement des compétences en accompagnement et en clinique infirmière

Développement des compétences en hygiène hospitalière

ANNEXE V : Projet : « Simulation en santé »

Projet simulation en santé IFSI le Vinatier
--

1) Le contexte selon les recommandations de l'HAS

L'arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au DE renforce la place de la simulation en santé comme méthode pédagogique active et innovante basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive, permettant in fine, d'améliorer la prise en charge clinique des patients.

2) Définition

La simulation correspond à : « l'utilisation d'un matériel comme un mannequin ou un simulateur procédural, d'une réalité virtuelle ou d'un patient standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soin. Le but est de permettre aux étudiants de résoudre des problèmes, des plus simples aux plus complexes, soit individuellement soit en équipe de professionnels. La simulation repose sur un principe éthique : « jamais sur le patient la première fois ».

« La simulation est une méthode d'enseignement de savoir-faire et d'habiletés utilisés dans des tâches pour lesquelles un enseignement direct s'avère impossible pour des raisons déontologiques (sécurité et sûreté), économiques (coût du matériel) ou techniques (très faible probabilité d'occurrence des incidents ou accidents). L'objectif est de permettre à l'opérateur d'apprendre à reproduire de la façon la plus réaliste et fidèle les comportements attendus »

Béguin P, Weill-Fassina A. (1997). La simulation en ergonomie: connaître, agir et interagir. Toulouse, Octares ed

3) La finalité

La simulation en santé permet aux étudiants de développer leur identité professionnelle. Elle assure également une meilleure efficacité dans les soins avec un gage de sécurité et de qualité.

4) Les objectifs

L'utilisation de cette méthode pédagogique permet aux étudiants :

- D'acquérir et de renforcer des connaissances et des habiletés cliniques
- De développer leur réflexivité dans un contexte socio constructiviste
- D'améliorer la confiance en soi et l'autonomie

5) Les critères de qualité de la simulation en santé

- Authenticité et fidélité des situations d'apprentissage
- Importance du réalisme des situations au niveau de l'environnement, de l'architecture et du contexte psychologique
- Interactions constantes entre l'action et la réflexion sur l'action

6) la simulation en santé à l'IFSI le Vinatier : Les choix pédagogiques

- La simulation en santé ne servira en aucun cas à une évaluation certificative.

- L'équipe pédagogique a fait le choix de mettre en place la simulation en santé avec un « patient standardisé » afin d'ouvrir le champ à des situations aussi bien techniques que relationnelles.
- Aucun élément lié à la séance de simulation en santé et au débriefing ne sera transmis aux référents pédagogiques d'année et au conseiller pédagogique des étudiants.
- L'utilisation de la vidéo et le droit à l'image feront l'objet d'un chapitre du règlement intérieur. Les enregistrements seront supprimés à la fin de chaque séance. Au cours d'une séance, tout visionnage à l'initiative du formateur nécessitera au préalable l'accord des étudiants participants.
- Nous prévoyons chaque année de faire participer 150 étudiants par an dès le semestre 2. Cela permet à chaque étudiant de passer au moins une fois en tant que participant et deux fois en tant qu'observateur durant son cursus de formation.
- Les séances de simulation en santé sont incluses dans les unités d'intégration.
- Les séances de simulation en santé sont planifiées par demi-journées et si possible en simultané sur les 2 salles.
- Les étudiants, par groupe de 6, sont extraits des enseignements pour une séance de 4 h. Ils passent par binôme sur une situation et sont à 2 reprises observateurs. Les référents d'année effectuent la traçabilité des participations aux scénarios.
- L'animation est effectuée par un binôme de formateurs. Ils gèrent la technique et le suivi du scénario. Ils sont facilitateurs et gèrent les aléas afin d'atteindre les objectifs posés.

7) Les étapes : la séquence en pratique

Elle se décompose en 3 phases adaptées du modèle de Dieckmann:

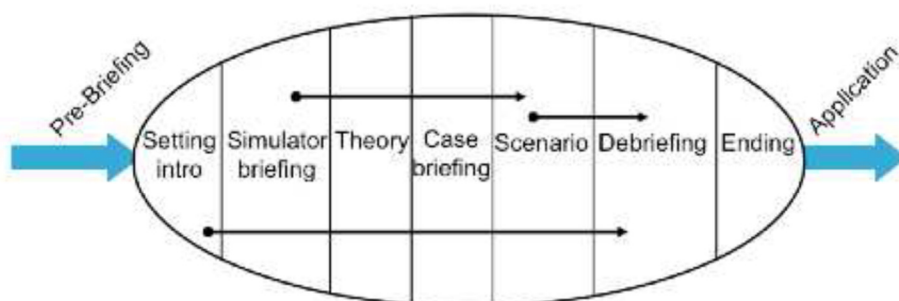


Figure 1: The simulation setting with its different, connected phases. Not all phases need to be present (e.g. theory input), one could also consider breaks as own phases, and some phases might be repeated (e.g. several scenarios in one course) (Adapted from Dieckmann 2009).

7.1) Le pré briefing

- Représentations des participants sur la simulation en santé

7.2) La séquence :

- **7.2.1) phase de setting intro** dont l'objectif est de créer un environnement rassurant permettant aux étudiants d'entrer et s'impliquer de manière active dans le scénario = Présentation du concept et des objectifs de la simulation en santé ainsi que du déroulé de la séance.
- **7.2.2) phase de briefing :**
 - Présentation du matériel, de l'environnement,
 - Présentation du cas clinique
- **7.2.3) la séquence de simulation :** déroulement du scénario et réalisation de l'activité
- **7.2.4) Le débriefing :** phase de description et d'analyse de la pratique
 - Réactions / émotions, ressentis
 - Description des faits
 - Analyse
- **7.2.5) Fin de la session et phase de synthèse : mise en évidence des connaissances acquises et transposables**

7.3) la phase d'application en situation réelle

8) La posture des intervenants

La posture des étudiants

Les étudiants sont participants et observateurs. Ils s'engagent à ne rien divulguer des scénarios, à respecter les principes de bienveillance et de non jugement vis-à-vis de leurs collègues.

En tant que participants, il est essentiel que les étudiants agissent de manière naturelle en fonction de leurs ressources et de leurs compétences. **La simulation n'est pas un jeu de rôle et l'étudiant ne doit pas être un acteur.**

La posture du formateur

Le formateur est un facilitateur et un superviseur.

En tant que facilitateur, il est bienveillant et sécurisant afin de permettre aux étudiants d'entrer dans la situation. Lors du débriefing, il aide l'étudiant à analyser sa pratique en favorisant l'émergence de son raisonnement et des connaissances qui ont sous-tendu son action et la mise à jour de ses compétences.

En tant que superviseur, Il est garant du respect des bonnes pratiques dans la réalisation de la séquence et du contrat passé avec les étudiants.

La posture du patient standardisé

Le patient standardisé ne peut être ni un formateur de l'équipe, ni un étudiant en cours de formation. C'est un professionnel du soin qui a une bonne connaissance des situations dans lesquelles il s'investit. Il respecte un scénario pré établi. Le patient standardisé peut être sollicité lors du débriefing par les formateurs pour exprimer son ressenti en tant que personne soignée

9) L'organisation

Pour une organisation plus efficiente tant dans la gestion des salles et la disponibilité des formateurs et permettant de faire passer un maximum d'étudiants, une semaine de simulation a été planifiée pour chaque promotion 1^o, 2^o et 3^o année.

10) Les ressources

Le matériel

- 2 salles de simulation en santé : « chambre type d'un patient en unité conventionnelle »
- 2 salles de visionnage et débriefing pouvant accueillir jusqu'à 25 étudiants

Les formateurs

- Deux formateurs ont suivi la formation de formateur en simulation au CENSIM (centre d'enseignement par simulation de Chambéry).
- Une partie de l'équipe pédagogique a reçu une formation de simulation en santé de 14h par l'organisme FORMATION PARTENAIRES
- Les nouveaux formateurs sont formés par les référents du groupe simulation.
- 150 étudiants répartis sur les 3 années sont formés selon cette méthode. Chaque équivalent temps plein formateur consacre 3 à 4 demi-journée par an à l'animation des séances de simulation en santé.

Les scénarios

L'IFSI le Vinatier bénéficie d'un fond de scénarii travaillés en équipe pédagogique. Régulièrement de nouveaux sont créés en fonction des besoins de formation.

ANNEXE VI : Projet : « Introduction de la RESC dans le programme infirmier »

INTRODUCTION DE LA RESC DANS LE PROGRAMME INFIRMIER Etudiants en 3^{ème} année / semestre 6 N.RIVOLLET – J.REGNIER
--

INTRODUCTION et DEFINITION

La RESC (Résonance Energétique par Stimulation Cutanée) a fait son apparition dans les pratiques soignantes il y a une vingtaine d'année dans la région PACA. Elle est une méthode innovante, notamment dans le domaine de la prise en charge :

- des douleurs aiguës ou chroniques
- et de la gestion des phénomènes émotionnels liés à la maladie ou au « mal être ».

Elle utilise conjointement 2 approches théoriques :

- Le principe des lois physiques de l'océanographie (propagation des ondes dans les liquides),
- Et l'approche théorique de la Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC)

La Resc est une « *approche originale non invasive basée sur :*

- *une écoute digitale au niveau des points des méridiens énergétiques,*
- *et l'action à distance par stimulation superficielle douce, le contact-écoute, qui induit l'émission d'ondes de résonance. »³*

INTERETS

L'intérêt de cette nouvelle pratique soignante pour nos étudiants ainsi que pour les personnes soignées est quadruple :

- ✚ Pour la qualité des soins :

Cette pratique de soins permet aux infirmiers :

- d'approfondir leur « rôle propre », et de développer l'initiative individuelle vis-à-vis du patient, sans remettre en question ni le traitement en cours, ni l'organisation du travail.
- de s'inscrire dans la dynamique récente du développement des pratiques de soins non médicamenteuses

- ✚ Pour les personnes soignées âgées :

Compte tenu des besoins actuels et futurs dans le domaine de la gériatrie, il est pertinent :

³ Patrick Fouchier – Site de la Resc : resc.fr (consulté le 18/09/2017)

- d'approfondir la prise en charge des personnes âgées dans le programme infirmier, car le module gériatrie/ gérontologie a disparu du référentiel de 2009
- de développer la prise en charge des personnes âgées démentes, et plus particulièrement des CAP (*Comportements d'Agitation Pathologique*)

✚ Pour les étudiants :

Nous avons pu observer un réel intérêt pour cette approche soignante. Celle-ci participe au souhait et à l'intention exprimée de chacun d'entre eux d'être bientraitant.

Ce projet leur permet de suivre en 3^{ème} année, le 1^{er} niveau de la Resc et d'obtenir un diplôme délivré par l'Institut de Formation de la Resc. Ils auront ainsi une attractivité plus importante dans un contexte d'offre d'emploi restreint.

✚ Pour les employeurs :

Ces dernières années, la pratique de la Resc s'est rapidement développée dans le bassin Rhône-Alpin. Recruter de jeunes professionnels infirmiers déjà formés au 1^{er} niveau de la Resc est particulièrement intéressant pour :

- la qualité des soins,
- le gain de temps de formation
- et l'économie engendrée par cette formation de 6 jours déjà réalisée

LA FORMATION RESC

Cette formation est accessible à tout personnel soignant.

Elle est répartie en trois niveaux de 6 jours :

- **Un 1er niveau indépendant (42 heures)** permet d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques afin de mettre en œuvre le « *protocole de base* ».
- Les 2^{ème} et 3^{ème} niveaux sont indissociables; ils sont accessibles après validation du niveau précédent.
 - Le deuxième niveau permet de travailler sur la personnalisation du *protocole de base* à des situations cliniques spécifiques
 - Le troisième niveau permet d'approfondir les prises en charge dans chaque type de pathologie.

Cette formation est sanctionnée par un mémoire décrivant un cas clinique ou une étude. Il permet l'obtention du diplôme « d'Echo Energéticien » qui permettra d'exercer cette technique.

Des stages de perfectionnement sont proposés ensuite par l'Institut de Formation de la Resc (Toulon: Solliès-Pont): le crânien, la tri répartition, Pédiatrie/Maternité, les ressentis...

HISTORIQUE DU PROJET A L'IFSI du VINATIER

Lors d'un congrès sur les pratiques soignantes en gériatrie, 2 formatrices ont découvert la RESC et son intérêt dans les soins.

De ce fait, depuis 2013, 5 formatrices ont suivi l'enseignement de la Resc. Marie-France Huguet (ancienne directrice) a également suivi cet enseignement, avec pour objectif de

repérer l'intérêt de l'enseignement de la Resc dans la formation infirmière, et de mesurer l'engagement et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

Actuellement :

- 2 formatrices ont validé leur mémoire, ont obtenu le diplôme « d'Echo Energéticien », ont suivi la formation des formateurs Resc et plusieurs stages de perfectionnement.
- 1 formatrice a validé le niveau 3 et son mémoire. Elle a obtenu le diplôme « d'Echo Energéticien »
- 1 formatrice a validé le niveau 3 et va présenter son mémoire
- 4 formateurs ont validé le niveau 1 : 2 se formeront au niveau 2 cette année ; les deux autres, l'année suivante

Dès janvier 2014, au regard de l'intérêt prouvé de la Resc, un enseignement transversal a débuté auprès des étudiants en 1^{ère} et 2^{ème} année de formation, sur la prise en charge non médicamenteuse de la douleur.

Dans un souci d'ouverture, les étudiants infirmiers ont été sensibilisés à deux pratiques de soins novatrices et complémentaires, la RESC et la « Philosophie de l'Humanité ». Ces techniques permettent aux infirmières de développer des espaces de relation privilégiée permettant l'accompagnement et l'écoute du patient.

INTRODUCTION DE LA RESC en 3^{ème} ANNEE :

Ces années d'apprentissage de la Resc ont confirmé l'intérêt, pour l'équipe pédagogique, d'offrir cette opportunité aux étudiants en fin de cursus.

Former un groupe d'étudiants au niveau 1 en proposant la formation de 42 heures en semestre 6 sur le mode du volontariat.

Ce projet a été réalisé pour la 1^{ère} fois en avril/mai/juin 2018 auprès de la promotion 2015-2018.

Etudiants concernés :

2 groupes de 12 et 13 étudiants ont été formés par les 2 formatrices habilitées par l'Institut de Formation de la Resc.

Formatrices concernées :

Les 2 formatrices « *Echo-Energéticien* » ayant suivi un cycle de formation Niveau 1 en septembre/octobre/novembre 2017 et avril 2018 avec 2 formateurs différents agréés par l'Institut de Formation de la RESC.

Elles pourront être rejointes par les autres formatrices dès que celles-ci auront validé leurs formations

Organisation pédagogique de l'enseignement en semestre 6 (promotion 2015-2018):

- Lors des 5 semaines à l'IFSI (février/mars 2018): 2 premières journées de formation :
 - dans le module optionnel (UE 5.7.S6) : 10 heures
 - dans l'Unité d'Intégration (UE 5.6.S6) : 4 heures
- Lors des 10 semaines du stage préprofessionnel de Mai/juin :
 - 4 jours soit 28 heures : 2 x 2 journées de formation

Le détachement des étudiants pour participer à cette formation se fera sur les mêmes modalités que :

- la Formation Militaire des Infirmiers de Réserve (FMIR) : 5 jours
- ou la participation des étudiants aux exercices d'EXOSAN / Plan Blanc : 1 journée

CALENDRIER DE VALIDATION DU PROJET :

- ✚ 28 juin 2017 : Présentation du projet au Conseil Pédagogique pour avis ; les membres du conseil pédagogique ont émis un avis favorable.
- ✚ Juin/juillet 2017 : Ecriture de la convention de partenariat entre l'Institut de la Resc et l'IFSI du Vinatier.
- ✚ Septembre / Octobre 2017 : Signature de la convention de partenariat par Madame Marie-France Huguet et Monsieur Patrick Fouchier le 30 septembre 2017.
- ✚ Validation définitive du projet lors du conseil pédagogique du 8 novembre 2017
- ✚ Mise en place de la formation en 2018 (semestre 6)
- ✚ Organisation de la formation pour la promotion 2016-2019 :
 - **1^{er} temps de formation** : 8 et 9 avril 2019 (sur temps IFSI)
 - **2^{ème} temps de formation** 16 et 17 mai 2019 (sur le 1^{er} temps du stage préprofessionnel)
 - Début juin 2019 : rendu d'un dossier « *Travail écrit d'Analyse d'une pratique professionnelle* ». Ce dossier comprendra :
 - La description d'un Protocole de Base réalisé auprès d'une personne en dehors du stage (présentation sur la « fiche RESC de recueil d'évaluation des patients » / fascicule premier niveau RESC)
 - L'analyse de cette séance au regard des critères de qualité d'un soin infirmier
 - **3^{ème} temps de formation** : 20 et 21 juin 2019 (sur le 2^{ème} temps du stage préprofessionnel). L'évaluation pour l'obtention du niveau 1 aura lieu le 21 juin 2019